

Proposition du Comité de la côte d'Abraham

Une «grande place» limitée à des édifices de 5 étages



Le style du Centre chinois est typique du développement du quartier Saint-Roch, au XIXe siècle.

Les Chinois tiennent à ce que leur centre ne soit pas exproprié

♦ L'Association de bienfaisance chinoise de Québec a demandé au ministre des Affaires culturelles de faire reconnaître la valeur historique de son centre situé au 617, rue Saint-Vallier, et s'oppose à l'expropriation de l'immeuble par la ville de Québec pour le projet de la «grande place».

par Marcel COLLARD

Au nom de l'association, M. Benoît Woo soutient que cette maison, située à l'intérieur de la partie patrimoniale de la ville de Québec, doit être protégée.

Dans une lettre au ministre, M. Woo relate qu'une partie des fondations a échappé au grand feu de 1845. Le style de la maison est typique du développement du quartier Saint-Roch, au XIXe siècle et, en ce sens, elle reste «une rareté architecturale».

Centre hospitalier régional de Beauce

Brunet propose un retour à l'autonomie des pavillons

♦ SAINT-GEORGES - Les pavillons Notre-Dame de Saint-Georges et Saint-Joseph de Beauceville, qui forment le Centre hospitalier régional de Beauce (CHRB), pourraient bien retrouver une partie de l'autonomie dont ils jouissaient avant le 1er septembre 1982.

par Paul-Henri DROUIN

Telle est l'une des conclusions que l'on peut tirer du rapport du Dr Jacques Brunet, directeur général du Centre hospitalier de l'université Laval et fondé de pouvoir par Mme Thérèse Lavoie-Roux, pour administrer provisoirement le CHRB pour une période de 120 jours, à compter du 10 mars.

Le Dr Brunet a fait savoir que la ministre de la Santé et des Services sociaux a en main le document de consultation sur la poursuite du développement du CHRB et qu'elle fera connaître, cette semaine, sa décision relativement à «l'autonomie des pavillons Notre-Dame de Saint-Georges et Saint-Joseph de Beauceville».

Dans son document, le Dr Brunet propose notamment la création d'un département de médecine distinct pour chaque pavillon. En ce qui concerne la clinique externe du pavillon de Beauceville, il suggère qu'elle soit ouverte entre 8h et 22h, et que durant la nuit il y ait un médecin sur place afin de répondre uniquement aux cas urgents qui pourraient survenir à l'intérieur de ce pavillon.

Au niveau de la répartition des services, les propositions du Dr Brunet ne comporteraient pas de chan-

Les Soeurs de la charité en furent propriétaires de 1855 à 1895, mais elle fut utilisée de 1852 à 1872 comme lieu de résidence et de travail de l'architecte anglais Staveland, auquel on doit les plans de 200 bâtiments de la région, notamment la chapelle anglicane de Lévis, l'Institut canadien, rue Saint-Stanislas, le magasin Holt Renfrew, rue Buade, et la villa Cataract.

En outre, ajoute M. Woo, l'édifice fut acquis en 1944 par MM. Woo Fook Soo, Wong Him et Ing Hip Foo pour être d'abord aménagé en restaurant et de siège social pour diverses organisations chinoises.

Aujourd'hui, selon M. Woo, le bâtiment est un des derniers témoins de l'arrivée des premiers Chinois à Québec. Son frère, Napoléon Woo, estime qu'ils sont actuellement quelque 300 familles chinoises à Québec et dans la banlieue.

gement majeur, quoique au pavillon de Beauceville on prévoit l'instauration à court terme de services de gérontologie active, de santé mentale, de toxicologie et l'étude de la possibilité d'une unité de soins palliatifs Catherine-de-Longpré.

Dans le document qu'il a remis à Mme Lavoie-Roux, le Dr Brunet fait mention que l'organisation médicale prévue se baserait sur un seul conseil d'administration du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) qui comprendrait cependant deux comités consultatifs, et sur deux départements de médecine que les généralistes auront à choisir.

♦ Le Comité de sauvegarde de la côte d'Abraham propose une «grande place» qui pourrait nécessiter des investissements de plus de \$100 millions, respectant la qualité de vie de la Basse-Ville de Québec.

par Marcel COLLARD

La maquette dévoilée, hier, par le comité pourrait s'apparenter un peu au projet que doit soumettre d'ici peu la firme Citicocom.

Selon M. Réjean Lemoine, la maquette préparée par le Groupe de ressources techniques en aménagement de Québec, a au moins le mérite de représenter l'expression populaire relativement à l'aménagement et la diversité des fonctions, au lieu d'être à la merci d'un projet d'une compagnie de Toronto, (Citicocom).

L'ensemble repose sur la restauration des îlots de la côte d'Abraham, Fleurie, Saint-Vallier, du Pont, de la Chapelle. Il intègre certains édifices actuels, dont le Lafayette, mais il entraînerait la démolition de certains autres, comme l'édifice Granada, au coin de Charest et de l'Eglise, celui des Chevaliers de Colomb, rue Fleurie, et celui de Automobiles Inc., rue de la Couronne.

Les édifices commerciaux et administratifs, évalués à \$22 millions, auraient une façade sur le boulevard Charest et la rue de la Couronne. On devrait construire 338 logements, soit \$11 millions, de quoi rapatrier au moins 1,000 personnes au centre-ville. A cela, pourrait s'ajouter un hôtel de 180 chambres, de quelque \$11 millions, un centre sportif communautaire de \$10 millions. Un stationnement étagé pourrait coûter \$11 millions et un ensemble multifonctionnel, \$39 millions.

Ce qui caractérise la proposition, c'est surtout le gabarit des édifices, leur hauteur qui ne dépasse pas cinq étages et l'aménagement général qui laisse beaucoup d'espaces publics.

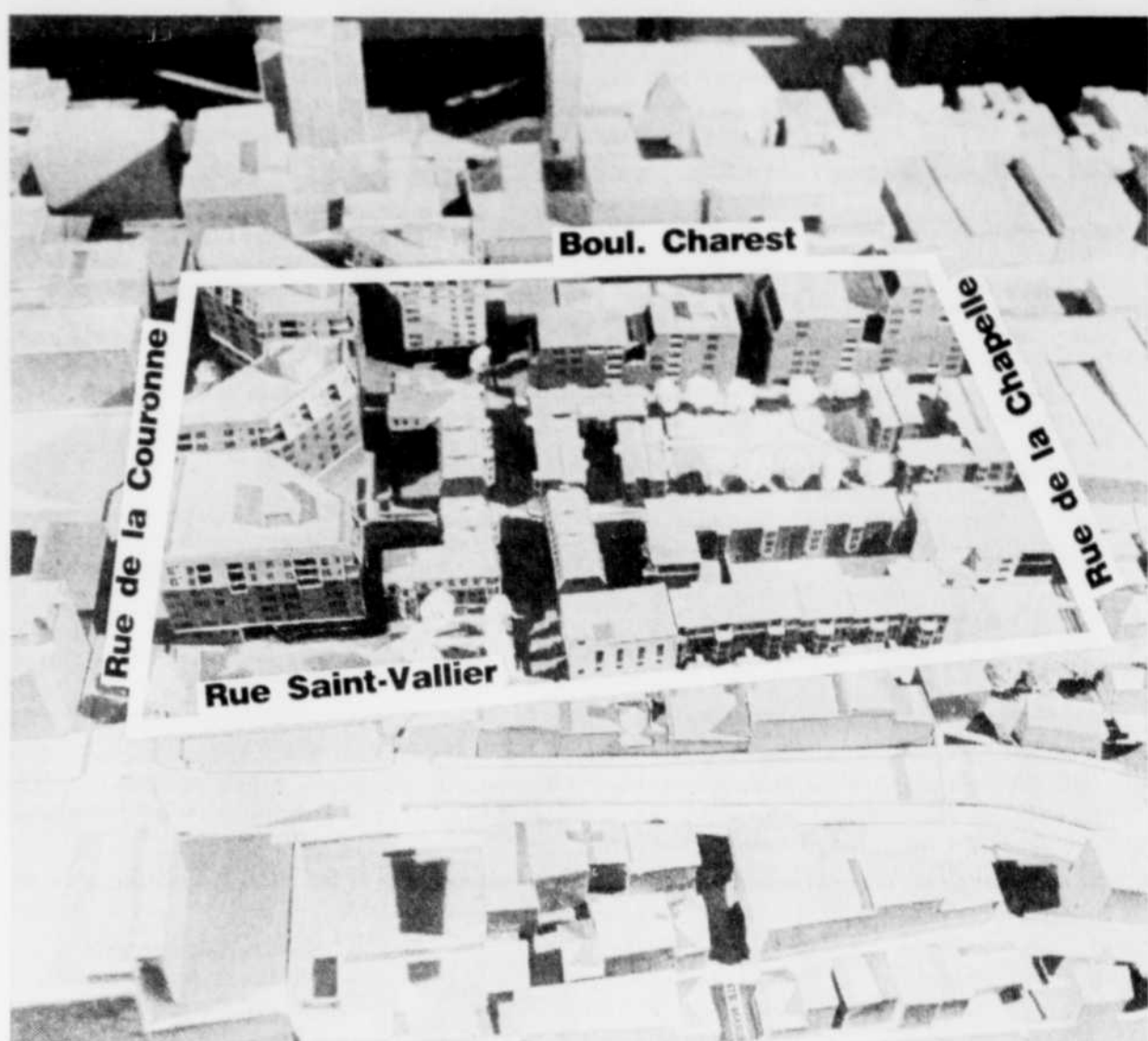
Selon M. Lemoine, la proposition vise aussi à empêcher que cette partie de la ville devienne un carrefour de la prostitution, l'équivalent d'une rue Saint-Laurent, entre Berri et Papineau... ou encore l'implantation de tours comme le complexe Desjardins, à Montréal.

Même si le groupe qui s'occupe de la protection de la côte est nettement associé à un mouvement d'opposition, par le maire Jean Pelletier,

Toutefois, ce document prévoit une représentation équilibrée des deux pavillons au sein du CMDP.

Selon les renseignements obtenus par LE SOLEIL, la proposition du Dr Brunet qui est ni plus ni moins la dé-fusion des départements de médecine au CHRB ferait la quasi-unanimité dans le corps médical, tant à Saint-Georges qu'à Beauceville.

La fusion obligatoire des deux centres hospitaliers de la Beauce remonte au 1er septembre 1982 et c'est depuis le 26 novembre dernier, qu'une injonction provisoire force les médecins du CHRB à assurer une garde aux pavillons de Beauceville et de Saint-Georges.



La maquette de la «grande place» pouvant correspondre à la volonté populaire des Québécois, selon le Comité de sauvegarde de la côte d'Abraham, sera en montre les 12, 13 et 14 mai, au Mail Centre-Ville, dans le cadre d'une exposition de travaux des étudiants en architecture.

un de ses conseillers, M. François Marchand, a déclaré que dans les grandes lignes, on retrouvait beaucoup plus de convergences que de divergences dans le projet tel que soumis, hier. «Nous n'accepterons

pas non plus une Place Desjardins dans le plan directeur de la ville», a confié M. Marchand.

Venu prendre connaissance de la proposition, lors de la conférence de presse, M. Marchand a même

cité un extrait du rapport d'étude sur le développement et l'aménagement de la ville de Québec, démontrant justement que les principes du comité et ceux de la ville avaient de forts liens de parenté.

VOICI LES APPAREILS MOTORISÉS LAWN-BOY POUR L'ENTRETIEN DU TERRAIN

Facile comme tout!

En toute saison, d'une année à l'autre, les nouvelles tondeuses à siège Lawn-Boy à moteur arrière, de même que les tondeuses et tracteurs de jardinage et les motobèches Lawn-Boy vous facilitent le travail.

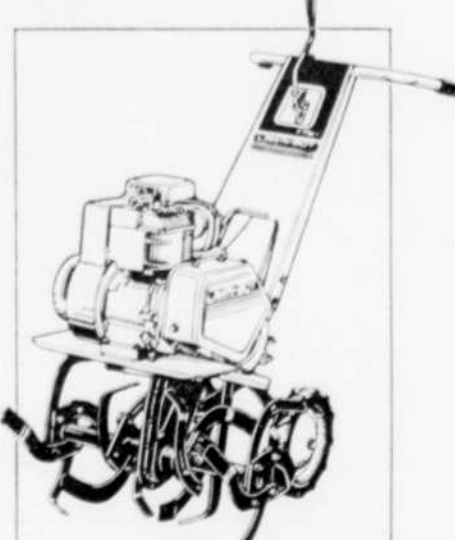
Cela, parce que la technologie et la conception qui ont fait des tondeuses à pousser Lawn-Boy les appareils les plus demandés au Canada, se reflètent dans le plus récent équipement motorisé Lawn-Boy.



C'est simple, chacun de nos produits est construit pour offrir une fiabilité durable. Le système de flottement dont est muni le tracteur Lawn-Boy, monté sur essieu, permet au tablier d'épouser les formes du terrain. Les gros pneus et les sièges à ressorts assurent un confort parfait. De plus, une large gamme d'options permet d'adapter l'appareil au déneigement, au labour ou au ramassage de l'herbe et des feuilles.

Nous les garantissons. Tous nos tracteurs et tondeuses à siège sont couverts par une garantie limitée de deux ans... et les lames des motobèches sont garanties à vie. En cas de besoin, vous pourrez faire appel à notre équipe de professionnels Lawn-Boy expérimentés, prêts à assurer le service et à remplacer les pièces. Voilà ce qu'est la qualité Lawn-Boy, solidement appuyée par un service compétent.

Composez le 1-800-461-6428 pour avoir le nom du concessionnaire Lawn-Boy de votre localité et voyez de vos propres yeux les appareils Lawn-Boy. Avec eux, c'est facile comme tout!



Maintenant, vous pouvez vraiment prendre plaisir aux travaux de jardinage grâce à la motobèche motorisée Lawn-Boy. Quatre modèles robustes sont offerts, avec surface de labourage de 18 à 26 po de large et profondeur réglable jusqu'à 6 à 8 po. Voyez les chez le concessionnaire de votre localité.

LAWN-BOY
LE JARDINAGE, ÇA NOUS CONNAÎT!

Tondeuses motorisées à pousser • Tondeuses à siège • Coupe-bordures • Tondeuses et tracteurs de jardinage • Motobèches • Souffleuses

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

**DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES**

Optométristes

- Exams de la vue
- Verre de contact ● Lunettes
- Soins professionnels complets



MOTS CROISÉS 100\$ AVEC GAGNANTS Inc.
ELYSE MASSON, SHAWINIGAN

Merci à mes professeurs
Elyse a rempli facilement une grille de mots croisés, car elle y retrouvait plusieurs notions enseignées par des professeurs et c'est sa grille qui a été tirée au hasard, lors du tirage du vendredi.

Voulez-vous tenter votre chance? D'abord, demandez un bon de commande à:

MOTS CROISÉS AVEC GAGNANTS INC.
C.P. 100, succ. Ste-Rose
Laval H7L 1K7

Pour d'autres renseignements, écrire à:
135, Louvain, Vimont H7K 2N9

L'ACTUALITÉ LOCALE

Les gens de Sillery aimeraient mieux boire l'eau de Québec

♦ Les citoyens de Sillery préféreraient boire l'eau du lac Saint-Charles en se raccordant sur le réseau de la ville de Québec plutôt que de continuer à boire l'eau du fleuve Saint-Laurent traitée par l'usine de filtration de Sillery.

par Pierre MARTEL

Tel est le fort consensus qui se dégage de l'assemblée de consultation tenue, hier soir, à l'hôtel de ville de Sillery par les autorités municipales. Environ une centaine de citoyens ont participé à cette consultation.

Autre consensus majeur qui s'est dégagé : une éventuelle entente avec la ville de Québec pour la fourniture d'eau potable ne remettrait aucunement en question l'autonomie de la ville de Sillery.

À ce sujet, une intervention de l'ex-ministre Denis Vaugeois a suscité des applaudissements assez généralisés. « Nous avons une occasion de nous montrer bons voisins à l'endroit de la ville de Québec. D'autant plus qu'un raccordement au réseau de la ville de Québec serait

profitable aux deux parties. Sillery aurait une eau de grande qualité alors que Québec vendrait une partie de ses surplus », a-t-il dit.

« Nous pouvons préserver notre autonomie tout en faisant des ententes intermunicipales », de renchérit ensuite le maire de Sillery, Mme Margaret Delisle.

Hypothèses

En fait, la firme d'ingénieurs mandatée par la ville de Sillery pour étudier les solutions aux problèmes suscités par la désuétude de l'usine de filtration construite en 1933 a étudié quatre hypothèses de départ.

Cette firme a envisagé la construction d'une nouvelle usine de filtration, la restauration de l'usine actuelle, l'achat d'eau à la ville de Québec et un achat combiné aux villes de Sainte-Foy et Québec.

Assez rapidement, la construction d'une nouvelle usine a été mise de côté en raison de son coût élevé, soit \$10 millions. Également, un approvisionnement combiné par Qué-

bec et Sainte-Foy a été rejeté parce que la pression du réseau de Sainte-Foy est jugée trop faible en périphérie.

Il reste donc deux possibilités, restaurer l'usine actuelle au coût estimé de \$5 millions ou s'approvisionner à la ville de Québec. Cette dernière possibilité nécessiterait des investissements de \$5,9 millions (grossissement des conduites et construction d'un plus gros réservoir).

Pour le contribuable moyen de Sillery (celui dont l'évaluation foncière est de \$122,000), le coût de revient de l'eau serait semblable, soit \$183 par année dans le cas d'une restauration de l'actuelle usine de filtration et de \$192 par année dans le cas d'un raccordement avec la ville de Québec.

Qualité

Si on en juge par les nombreuses interventions, la qualité de l'eau est plus importante que son coût

pour les gens de Sillery. « La qualité de l'eau passe avant les chiffres », a-t-on entendu à quelques reprises.

L'ensemble des participants à l'assemblée de consultation a manifesté des positions bien tranchées. Pour eux, l'eau du fleuve demeurera toujours l'eau du fleuve. Ils signifieront par là que la pollution créée par les industries chimiques des Grands Lacs et des zones industrielles sises entre ceux-ci et la région de Montréal va demeurer présente en dépit du projet régional d'épuration des eaux usées de la CUQ.

Le conseil municipal de Sillery ne se prononcera pas dans l'immédiat sur l'hypothèse qui sera retenue. « Nous allons prendre tout le temps nécessaire pour mener à bon terme notre réflexion. Si nous l'estimons nécessaire, nous pourrions même convoquer une autre assemblée de consultation des citoyens. Ce soir, nous voulions avoir votre opinion. Elle nous sera très utile lorsque viendra le temps de décider », de conclure le maire Delisle. ♦

DES GENS DES ÉVÉNEMENTS

par Yves BERNIER

Il choisit un hôpital de Québec

Aujourd'hui, à l'hôpital du Christ-Roi, le chanteur **Claude Dubois** doit se faire opérer pour des nodules sur les cordes vocales. Considéré par les critiques comme la plus belle voix du Québec dans la musique rock populaire, Dubois fait toujours confiance aux Québécois dans sa carrière. Autant il se fie à nos studios de Québec pour produire ses albums, autant il se fie à nos médecins pour sa santé. Si on va au fond des choses, c'est un concessionnaire de Québec qui lui avait fourni la motocyclette Harley-Davidson pour monter sur la scène du Palais Montcalm.

Claude DUBOIS

La chance aux Québécois

Si on calcule son expérience au Québec Hilton et au Ramada Inn à Québec, **Aziz Bockt** ne pouvait pas être mieux qualifié pour être directeur général de l'hôtel Fort Garry, à Winnipeg. L'hôtel en décadence acheté il y a quelques mois par le promoteur hôtelier québécois, **Raymond Malenfant**, sera désormais dirigé par cet administrateur hôtelier qu'est M. Bockt, d'origine égyptienne. Il a fait sa marque dans l'hôtellerie québécoise au cours des années 70, en particulier au Ramada Inn de Sainte-Foy. Au milieu des années 80, il dirigeait les destinées du Ramada du Parc Olympique. C'est sans doute son type de gestion hors de l'ordinaire qui a intéressé M. Malenfant. A-t-il nommé M. Bockt pour le polir pour le Manoir Richelieu? On en doute. Chose certaine, à Winnipeg, M. Bockt va sûrement faire des vagues.

La Maison du Marin

Le révérend **Bob Belleville**, aumônier de la Maison du Marin du port de Québec, quitte son havre local après trois ans de dévouement au bien-être des marins en escale chez nous. Il poursuivra sa carrière, le chameau, à la maison de Freemantle, en Australie. Organisme à but non lucratif parrainé par l'Église anglicane, les Maisons du Marin sont installées dans plus de 400 ports à travers le monde. À Québec, la maison a connu un essor important sous la direction de M. Belleville, dont la construction d'un nouveau local dans la rue Abraham-Martin. L'établissement offre des services d'information, de téléphone, de transport et de conseils professionnels aux marins.

Les vacances au Québec

Le ministère du Tourisme nous propose cet été de nous « dépayser chez nous ». Samedi dernier, l'émission de **Richard Joubert**, les *Samedis de Québec*, à CBV-AM, participait à une table ronde sur des « vacances au Québec », avec CBJ, à Chicoutimi, CJBR, à Rimouski et CBOF, à Ottawa. Au cours des trois prochains samedis, Joubert proposera des voyages originaux à la mer, en Ontario et dans l'Ouest canadien. C'est de 10h à 11h.

Il refait surface !

Après trois ans d'absence sur la scène commerciale de la région de Québec, **Robert Laforce**, connu pour son empire de la lunetterie, revient en force dans le domaine des affaires. Il est devenu principal actionnaire de *Sports nautique Gallagher*, boulevard Hamel, et le produit qu'il met en évidence est le nouveau prototype *Bombardier* moto-marine, *Sea-Doo*. La très respectable compagnie Bombardier a mis trois mois à faire enquête sur les antécédents de M. Laforce, avant de lui accorder la franchise des nouveaux modèles d'appareils marins très puissants et ultra-sécuritaires 1988. Les nouveaux véhicules marins sont insubmersibles, car même si un néophyte réussit à les renverser, ils reviennent à la surface, prêts à repartir en toute sécurité. En achetant l'actif du concessionnaire Gallagher, Laforce s'assure une réputation d'excellence déjà établie dans la région. Le nouveau modèle de *Sea-Doo* développé par Bombardier est tellement récent, que la chaîne de fabrication de l'usine de Valcourt ne réussit pas à satisfaire la demande. Comme nous l'expliquait Laforce, « je ne me lance que dans les produits de première qualité, Ferrari, Harley-Davidson et Sea-Doo.



Bobby Laforce, le fils de Robert, effectuant une démonstration du nouveau Sea-Doo insubmersible de Bombardier.

Le plus grand repas gratuit

Hier midi, 25,000 salades ont été livrées à travers le Canada par les restaurants McDonald's. Pour lancer leur nouveau produit, les 450 établissements canadiens ont livré en même temps dans tout le pays, des salades au jambon et au poulet, sauce et ustensiles compris. Au **SOLEIL**, **Chantal Arsenault**, responsable entre autres des relations publiques des restaurants du boulevard l'Ormière, Hamel, de la rue Saint-Jean, a livré une trentaine de salades assorties que bon nombre d'employés ont accepté de manger par essai. Devant la concurrence des repas du midi, « McDo » se lance dans une nouvelle aventure. Avec leurs salades servies dans un contenant en plastique de 10 cm sur 10 cm, il faudra faire un étude pour voir si l'idée développe des adeptes...

Chantal Arsenault venant livrer ses 30 salades au SOLEIL.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9h à 12h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3394.

Transports Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700 est, boul. St-Cyrille (20^e)
Québec, Qué. G1R 4Y9
Téléphone: (418) 644-8848

Service des Contrats
Ministère des Transports
255 est, Crémazie (1^{er})
Montréal, Qué. H2M 1L5
Téléphone: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 293-2100-8 — Inspection sous-marine des éléments de support de divers ponts dans diverses municipalités, M.R.C. du Lac St-Jean est, circonscription électorale Lac St-Jean.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 750,00 \$ ou chèque visé: 375,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le jeudi, 26 mai 1988.

Projet: 315-2407-8 — Réparation d'un pont sur la route 277, au-dessus de la rivière Abénakis, dans la municipalité de Sainte-Claire, M.R.C. Bellechasse, circonscription électorale de Bellechasse.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 22 000,00 \$ ou chèque visé: 11 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 31 mai 1988.

Projet: 320-2410-8 — Réfection partielle de trois structures sur diverses routes dans les municipalités de Québec et Sainte-Foy, villes, M.R.C. Communauté Urbaine de Québec, circonscriptions électorales de Vanier et Louis-Hebert.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 8 400,00 \$ ou chèque visé: 4 200,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 31 mai 1988.

Projet: 320-2520-8 — Remplacement des garde-fous du pont de l'Île d'Orléans, sur la route de l'Île d'Orléans dans les municipalités de Beauport et Saint-Pierre l'O., M.R.C. Communauté Urbaine de Québec et l'Île d'Orléans, circonscription électorale de Montmorency.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 19 000,00 \$ ou chèque visé: 9 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 31 mai 1988.

Projet: 320-2603-8 — Installation de contreventements et recouvrement de peinture de ponts sur divers chemins dans les municipalités de St-Ferreol les Neiges, Stoneham, Tewkesbury et St-Gabriel-de-Valcartier, M.R.C. diverses, circonscriptions électorales de Châteauguay et Châteauguay.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 7 000,00 \$ ou chèque visé: 3 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le jeudi, 26 mai 1988.

Projet: 328-2401-8 — Réparation d'un pont sur la route 171, au-dessus de la Rivière Aunou, dans la municipalité de St-Nicolas, M.R.C. Chutes-de-la-Chaudière, circonscription électorale de Lévis.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 4 800,00 \$ ou chèque visé: 2 400,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le jeudi, 26 mai 1988.

Projet: 641-2602-8 — Réparation d'un pont situé sur l'autoroute 20 au-dessus de la rivière St-François, dans la municipalité de Saint-Charles, M.R.C. de Drummond, circonscription électorale de Drummond.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 10 000,00 \$ ou chèque visé: 5 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1^{er}), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 1er juin 1988.

Projet: 665-1307-8 — Réparation de chaussée en béton de ciment sur l'autoroute 40, dans la municipalité de Vaudreuil, M.R.C. Vaudreuil-Soulanges, circonscription électorale de Vaudreuil-Soulanges.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 14 000,00 \$ ou chèque visé: 7 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1^{er}), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 1er juin 1988.

Projet: 665-2503-8 — Réparation du pont situé sur l'autoroute 20, direction Ouest, au-dessus de la rivière Outaouais, dans les municipalités de Pincourt et Dorion, M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges, circonscription électorale de Vaudreuil-Soulanges.

Un versement de 10,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 60 000,00 \$ ou chèque visé: 30 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1^{er}), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 1er juin 1988.

Québec

EN BREF...

■ **Arbres distribués gratuitement** - QUÉBEC - La ville de Québec distribuera gratuitement 300 pommiers, aujourd'hui, de 17 heures à 20 heures, au service des loisirs, 1595, rue Monseigneur-Plessis. Dimanche, environ 600 pommiers et 200 poiriers avaient ainsi été offerts pour embellir surtout l'arrière des maisons.

■ **Plus de trait d'union** - THETFORD MINES - Selon la Commission de toponymie du Québec, Thetford Mines s'écrit sans trait d'union, et il doit en être ainsi pour tous les toponymes à consonance anglaise comme Black Lake, East Broughton, Rock Forest, Rock Island, etc. Selon l'organisme, l'absence du trait d'union s'applique même si la population de certaines municipalités est majoritairement francophone.

■ **Travaux de recherches** - THETFORD MINES - Deux projets de travaux de recherches en agro-alimentaire sont en cours dans la région de l'Amiante grâce à l'attribution de subventions de \$32,041 par les gouvernements fédéral et provincial. La Pisciculture du Lac Williams Inc., de Saint-Ferdinand-d'Halifax, a obtenu \$13,545 pour la production de saumoneaux d'un poids moyen de 50 grammes sur une période de 12 à 13 mois. Le procédé consiste à réchauffer l'eau artificiellement dans le but de diminuer la période d'incubation et d'accélérer la croissance des alevins. Quant à M. Gilles Turgeon, de Disraeli, il a reçu une aide financière de \$18,496 pour son projet d'éclairage artificiel en serre. L'objectif visé est de mettre au point deux nouvelles techniques de production qui permettraient de maintenir les activités à longueur d'année.

■ **Frontenac reste intacte** - THETFORD MINES - La Commission de réforme de la carte électorale du Québec n'a apporté aucune modification à la circonscription de Frontenac. L'organisme n'a pas donné suite à son projet d'amputer ce territoire des municipalités de Disraeli (2) et de Saint-Jacques-le-Majeur pour les intégrer à la circonscription de Richmond. Ce statu quo satisfait tout le monde.

■ **Député mécontent** - VICTORIAVILLE - Selon les nouvelles délimitations de la carte électorale du Québec, la ville de Warwick et le canton de Warwick ne font plus partie de la circonscription d'Arthabaska. Ce secteur a été annexé au territoire de Richmond. Ce nouveau découpage déçoit le député d'Arthabaska, Laurier Gardner, ainsi que les maires des municipalités concernées. Le maire de Warwick, Gérard Laroche, a été très virulent dans ses commentaires. « J'ai des haut-le-cœur. Tout était déjà décidé aux audiences publiques tenues à Drummondville, l'automne dernier. Ce changement n'a pas d'allure. Il s'agit là d'un beau travail de fonctionnaires qui n'ont aucun compte à rendre à la population », a-t-il dit.

■ **Emplois pour étudiants** - THETFORD MINES - Le gouvernement fédéral a donné le feu vert à 159 projets de création d'emplois d'été pour étudiants qui seront réalisés dans la circonscription de Frontenac dans le cadre du programme Défi, du ministère d'État à la Jeunesse. Deux cent trente emplois seront créés. Les subventions salariales se chiffreront à \$309,719.

■ **Visites de pompiers** - QUÉBEC - Les visites des maisons de Québec par les pompiers locaux se poursuivront, cette année, et elles ont toujours pour but de prévenir les incendies, en fournissant aux citoyens des informations essentielles à leur sécurité. Elles se dérouleront de jour, du lundi au vendredi, jusqu'au 30 octobre. Il y aura aussi des visites de soir, les lundis, mardis et mercredis, du 15 juin au 1er septembre.



Malgré le mécontentement des gens de Sainte-Odile, la fondation du Centre psycho-pédagogique a acquis la maison ci-haut, la semaine dernière, afin d'y héberger quatre élèves. En médaillon, M. Jean-Marie Guay, le directeur général du centre.

Avec ses voisins du quartier Sainte-Odile

Relations encore difficiles pour le Centre psycho-pédagogique

■ Les citoyens du quartier Sainte-Odile, à Québec, ne semblent toujours pas digérer de compter bientôt parmi leurs voisins des élèves du Centre psycho-pédagogique. Les autorités de l'établissement ont en effet dû annuler un souper auquel ils voulaient accueillir les citoyens, demain, seulement 12 personnes s'étant procuré un laissez-passer alors que 200 étaient disponibles.

par Richard HÉNAULT

Le mécontentement des gens du quartier provient de la décision de la fondation du centre d'acquiescer une résidence unifamiliale afin d'y héberger quatre élèves. En janvier, une assemblée d'information sur le sujet avait attiré bon nombre de propriétaires s'opposant au projet. Ces derniers se sont alors dits

convaincus que la présence des élèves allait dégrader la qualité de vie du quartier et même que la valeur de leurs propriétés allait s'en ressentir. Quand même forte de nombreux appuis, la fondation décidait d'aller de l'avant et acquiescerait officiellement la résidence en question, la semaine dernière.

Les derniers développements ne semblent pas avoir incité de propriétaires à se départir de leurs résidences, du moins pour le moment. Une visite des environs permet à tout le moins de constater qu'aucune pancarte n'a été installée pour signifier de mise en vente.

Le directeur général du Centre psycho-pédagogique, M. Jean-Marie Guay, précise que le couple choisi pour veiller sur les jeunes pensionnaires devrait emménager le 1er juillet. Quant aux quatre élèves, qui sont déjà choisis, ils commenceront

à habiter la maison dans la troisième semaine d'août.

En conférence de presse, hier, M. Guay a de nouveau insisté sur l'urgence du besoin de dépannage pour le centre. Dernièrement, lui-même ainsi qu'un enseignant ont dû héberger un jeune chacun parce qu'on ne pouvait leur trouver de toit dans l'immédiat.

25e anniversaire

Le Centre psycho-pédagogique, qui accueille dans son école Saint-François 120 jeunes de la 3e année à la 3e secondaire, fête cette année son 25e anniversaire. Organisme privé à but non lucratif, il a comme mission première de venir en aide aux jeunes inadaptés scolaires de tout l'Est du Québec. Au dire de M. Guay, deux élèves sur trois parviennent à régler leurs problèmes et à réintégrer le réseau régulier après

deux ans au centre. Ses élèves sont d'intelligence normale mais éprouvent des difficultés d'adaptation et d'apprentissage pour lesquelles le milieu scolaire public ou privé n'a plus les ressources adéquates.

Plusieurs activités sont prévues cette semaine pour marquer l'anniversaire. Le tout a débuté, hier, par une journée portes ouvertes à l'intention des parents intéressés et des citoyens du quartier. Aujourd'hui, se tiendront des olympiades conjointes avec les élèves de l'école voisine, Sainte-Odile, qui fête également son 25e anniversaire cette année.

Jeudi, le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, assistera à un cocktail et, samedi, après une journée de congé, auront lieu les retrouvailles de 100 à 200 anciens élèves, parents, administrateurs et employés.



La demeure du complet Haspel

Considérez les différents visages que présente la Nouvelle-Orléans. Les bancs nus et austères de Preservation Hall, où l'on ne sert que le plus pur des jazz, produit par des artistes qui jouent pour le plaisir. Ou les colonnades majestueuses de la façade d'une antique plantation, entrevues dans un cadre de mousse espagnole. C'est là que le complet Haspel est né. Et même lorsqu'on le promène le long d'une rue de Québec, il en émane toujours cet indéfinissable charme du Sud.

Complet Haspel gris clair, 395\$.
Chemise Paolo da Barberino,
coton et lin, 95\$. Nœud de madras,
18,50\$. Ceinture en veau, 35\$.

HARRY ROSEN

TORONTO OTTAWA MONTRÉAL QUÉBEC WINNIPEG EDMONTON CALGARY VANCOUVER

QUÉBEC, PLACE STE-FOY - 657-5465 • MONTRÉAL, CENTRE ROCKLAND - 735-6227 • FAIRVIEW POINTE CLAIRE - 695-8921

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur:
ROBERT NORMANDÉditeur adjoint et rédacteur en chef:
CLAUDE GRAVEL
Directeur de l'information:
GILBERT ATHOTVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition:
JACQUES DUMAIS

Construire en pleine lumière

Le gouvernement libéral poursuit la déréglementation de l'industrie de la construction, comme le recommandait le rapport Scowen, au mois de juin 1986. Après l'abolition du règlement de placement il y a quelques mois, le ministre du Travail, M. Pierre Paradis, devait déposer aujourd'hui un projet de loi pour exclure du décret de la construction tout le secteur de la rénovation domiciliaire à des fins non commerciales.

Du coup, l'État libéraliserait 25 pour 100 d'un marché annuel de l'ordre de \$17 milliards. Le changement ne passera pas inaperçu, même si la façon de procéder du ministre (l'inscription d'un titre parfaitement anodin au feuillet de l'Assemblée nationale pour prévenir du dépôt) laisse croire que M. Paradis souhaiterait modifier la loi en douce.

La pilule est trop grosse pour être avalée facilement, à moins que le gouvernement libéral s'engage auprès des entrepreneurs à poursuivre le mouvement, jusqu'à la déréglementation de tout le secteur de la construction résidentielle. Il faudra alors revoir l'intervention des municipalités et les mécanismes de protection du consommateur.

Le travail au noir, ces heures et ces revenus non dévoilés autant par le salarié que par l'employeur, entraîne des conséquences négatives sur l'économie et sur les conditions de travail. Malgré tout, de plus en plus de travailleurs et d'entreprises y recourent. Les uns pour arrondir leurs fins de mois, les autres pour de plus gros profits.

Une étude réalisée par l'Université Laval, en 1987, a révélé que un Québécois sur trois est associé à une activité de travail non déclarée en tant que travailleur illégal ou acheteur de services non signalés, ce qui représente quelque \$464 millions dans le secteur de la construction.

Un constructeur déplorait le fait, à l'hiver 1985, que de nombreux employés profitent de ces mois au climat pénible pour toucher des prestations d'assurance-chômage tout en ramassant des contrats sous la table. Finalement, un sondage du gouvernement estime que deux jeunes assistés sociaux sur trois font du travail au noir.

Pas surprenant que M. Paradis, titulaire de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, cherche à éliminer les échappatoires. Il gagnera sur les deux tableaux. Les consommateurs aussi, car ils n'auraient plus à se conformer aux obligations imposées par le décret. La popularité du travail au noir repose essentiellement sur les économies qu'un petit propriétaire peut réaliser en faisant effectuer des travaux d'entretien ou de réparation par un ami d'un ami.

Le salaire imposé par le décret de la construction tourne autour des \$20 l'heure. D'excellents spécialistes, avec ou sans carte de compétence, offrent leurs services pour à peu près la moitié de ce prix et trouvent leurs bénéfices en ne payant pas d'impôt et en ne participant pas aux frais des mesures sociales. Par contre, ils n'hésitent pas à y recourir, le cas échéant.

Le projet de loi était attendu, mais arrive quand même à l'improviste. D'abord parce que tous les gens impliqués ont le droit de se faire entendre dans une déréglementation qui touche tout un pan des relations de travail québécoises. Aussi parce que le ministre du Revenu dispose, dans ses cartons, d'un plan qui consisterait à accorder des déductions fiscales pour la rénovation des maisons, une mesure plus attrayante, sinon plus civilisée.

Le travail au noir coûte très cher à l'État, c'est vrai. Mais, il ne faudrait pas, pour enrayer un mal n'ayant pas que des retombées négatives, que le gouvernement détourne à son profit les économies qui permettent aux consommateurs d'investir dans la mise en valeur du patrimoine immobilier tout en fournissant à des gens un revenu minimum vital. Le rôle de l'État peut consister aussi à garantir un revenu minimum aux personnes, pas seulement un salaire minimum. M. Paradis l'oublie dans sa réforme.

BLOC-NOTES

De la chance...

Chaque fois que se produit un accident écologique la même petite phrase revient: «On a eu de la chance, ça n'était pas grave et tout est sous contrôle.» Cela suffit à rassurer tout le monde et on se hâte de tout oublier. Même de se demander comment la situation aurait évolué si le pire était arrivé et si le contrôle des événements avait échappé à ceux à qui on abandonne si facilement son sort.

Dimanche après-midi, au quai d'Ultramar, un pétrolier a subi une avarie et des centaines de gallons de mazout se sont déversés dans le fleuve. Fausse manoeuvre d'accostage, explique-t-on. L'été passé, c'est un trop plein lors du ravitaillement d'un pétrolier, qui avait causé des dégâts mineurs, selon la Garde côtière, aux environs du terminal d'Ultramar. En février, à cause du brouillard, un navire en heurtant le quai, coupait un tuyau, causant fuite, explosion et incendie. Chaque fois, on a été chanceux en évitant le pire.

S'est-on déjà demandé ce que pourrait être ce pire, dans les grandes officines où travaillent en toute sécurité — du moins ils le croient — ceux dont ce serait la responsabilité de prévoir comment y faire face et limiter tous les dégâts? Sait-on au juste qui a la responsabilité de quoi, en cas de désastre? Et qui s'occupe d'informer le public de ce qui devrait rapidement être entrepris dans pareil cas?

Bien sûr, le risque appartient à la vie humaine et il faut vivre avec. Mais ce fatalisme excuse-t-il l'ignorance des populations concernées et l'inertie de ceux qui devraient agir? L'automne dernier, la Garde côtière canadienne s'est livrée, au large de l'île d'Orléans, à l'exercice JOSREP 87 (Joint Oil Spill Response Emergency Plan) au cours duquel on simulait un désastre dans le fleuve. Et le gestionnaire des urgences maritimes devait avouer que l'on aurait, en cas d'urgence réelle, eu des problèmes avec le plan ébauché.

A-t-on corrigé les failles observées? Qui, dans la population, hormis les 150 personnes et organismes alors convoqués, a entendu parler de ce plan et de ce qu'il prévoit en cas de danger? Il n'y a pas que les plantes, les poissons et les oiseaux qui courent des risques, du fait de la présence d'agents dangereux dans notre environnement. Aucune administration n'a le droit de miser uniquement sur la chance, face aux périls modernes. Tous les citoyens ont le droit de savoir comment sauver leur peau en cas de tragédie.

L'impact économique que représentent toutes les industries polluantes vaut-il l'hypothèque que prend la société contemporaine sur l'avenir des générations futures? Certaines précautions ne peuvent-elles pas être imposées pour diminuer les risques? C'est le genre d'interrogations que pose le mouvement Greenpeace qui multiplie études et gestes symboliques, aussi voyants que dérisoires, pour forcer l'attention. Quand un ministre comme Clifford Lincoln lui apporte un appui même symbolique, il y a lieu d'espérer mieux.

Martine CORRIVAULT

AD LIB

La façon de sortir du magasin

Cette fois-ci, personne ne pourra m'accuser, comme à l'accoutumée, d'écrire des inventions qui ne tiennent pas debout...

Parce que là, comme tout le monde, je viens bien de lire dans le journal qu'un type a été accusé «d'être sorti d'un magasin par effraction»...

Non mais, de nos jours, on a beau être habitué à toutes sortes de choses, une affaire pareille, ça donne un coup. Je sais qu'il y a bien des façons de sortir, même du pétrin, mais de là à le faire par effraction...

En fait, j'ai vu bien des gens sortir des magasins. Mais, à ma connaissance, c'était habituellement par la porte, pas par effraction. Parce que j'imagine que ça doit pas être tellement facile...



On doit d'abord se mettre dans la tête, pour comprendre la patente, qu'entrer dans un magasin par effraction, c'est pas pour les mêmes motifs qu'en sortir. Je veux dire que c'est pas tout le contraire, que c'est pas du vice versa...

D'abord, parce que l'effraction, ça oblige à briser quelque chose. Et, d'habitude, on ne brise rien en sortant d'un magasin...

Je dis pas, il y a bien eu mon beau-frère qui a déjà tenté de sortir d'une pharmacie

par la vitrine. Mais il avait quand même des raisons. D'abord, il avait oublié ses lunettes et puis, c'était une pharmacie américaine...

Mais malgré ça, et surtout la vitrine, on ne l'a jamais accusé d'être sorti par effraction. D'autant plus que, loin de s'être sauvé, il était encore dans la vitrine, un quart d'heure après...

Je comprends qu'aujourd'hui, avec les magasins qui sont pleins de vitres, on peut être porté à sortir ailleurs que par la porte. Mais c'est pas pour autant une effraction, même s'il y a quelque chose de brisé...

Tenez, même si quelqu'un sort d'un magasin en claquant la porte, si jamais c'est possible, en brisant la vitre, on peut pas appeler ça de l'effraction. Parce que, d'abord et

avant, au sens strict de la loi, on commet une infraction pour ne pas être habituellement ni vu ni entendu de personne...

Oui mais, diront certains petits malins, le détenu qui veut sortir de prison avant son tour?

Je leur dirai: Notez bien aussi qu'on l'accuse pas d'être sorti par effraction mais par évasion...

Voilà pourquoi je suis d'avis que, sortir d'un magasin par effraction, ça se peut quasiment pas...

Mais ça porte à réfléchir. Comme me disait si justement ma bourgeoise:

— À l'avenir, il va falloir que je fasse attention quand je vais magasiner et sortir au bon moment pour ne pas être accusée d'effraction... ●



VOTRE OPINION

La «poulette» déconforte

Un jour, ma mère et moi faisons notre marché Provigo. Comme nous avons faim, risquant ainsi d'acheter plus que prévu, nous nous achetons un

petit poulet B.B.Q. que nous mangeons en cours de route.

Arrivées à la caisse, je dépose notre poulet ainsi désossé devant la caissière ahurie qui regarde le poulet et nous demande enfin: — L'avez-vous acheté comme ça?

Quelle merveille que la crédulité humaine! Je comprends mieux la possibilité d'une émission telle que «Les insolences d'une caméra».

Marcèle Dubuc
Québec

La violence gratuite

Je suis amateur de hockey

sur glace. Je regarde souvent les matchs de la LNH à la télé et j'assiste de temps en temps aux matchs des Nordiques au Colisée.

J'apprécie beaucoup les joueurs de finesse comme Peter Stastny ou Mario Lemieux. J'admire aussi le travail des durs comme Chris Nilan ou Dale Hunter. Je comprends que des fois, perdu dans l'intensité du match, les joueurs se battent. Je peux accepter que, d'une façon limitée, «ça fait partie de la game».

Malheureusement, je constate, avec un regret considérable, l'attention donnée aux luttas des joueurs par les médias. Pourquoi est-il nécessaire de remonter encore et encore le côté noir de ce bon sport? À mon avis, ce genre de journalisme encourage la violence gratuite et endommage l'image de la LNH.

Patrick Kinch
Québec

Les panneaux de M. le maire

Le maire Jean Pelletier souhaite sans doute que sa ville perde d'autres fonctionnaires du gouvernement du Québec et la construction de nouveaux édifices à bureaux, au profit de ses voisins, puisqu'il s'acharne à ne pas remplacer les panneaux de signalisation ARRET—STOP par des ARRET seulement...

Pierre Landry
Québec

POINT DE VUE

À qui profite la fête des Mères?

par Françoise CLÉRO

Femme libérée ou femme coincée, femme anonyme, femme affairée, femme ignorée qui se voit tout à coup la cible en «or» de tous les requins de la vente, en ces jours avalés, récupérés de la «fête des Mères».

Femme pédalant dans le double emploi, femme piétinant dans la mélasse, comme le dit si bien Louki Bersianik, femme entre ses quatre murs ramassant, cuisinant, cousant. Femme au travail, tapant, encaissant, femme hurlant, chantant ou souriant: te voilà devenue plus que TOUT, pour un jour seulement.

Que de feuillets publicitaires jetés aux portes des maisons, aux portes des immeubles, que d'encarts publiés qui vantent «a capella» les besoins «légitimement féminins» des femmes: bijoux, fleurs, casseroles, fours à micro-ondes, fers à repasser, bébés, cosmétiques, garde-robe, parfums et quoi encore!

D'ailleurs y aurait-il des ordinateurs, des voitures et des camions dans cette panoplie que cela ne changerait pas grand-chose à l'avènement: «Pour toi maman», «Maman, je t'aime», «Rien que pour toi, maman» qu'ils titrent, ces crochus de la pub, se félicitant qu'une occasion pareille leur tombe du ciel, une fois par année.

Alors, il faut les voir les restaurateurs, par exemple, se frotter les mains derrière leur rata en attendant toutes les «mé-mères», toutes les «mamas» accompagnées de leur progéniture (avez-vous remarqué? La fête des Mères tombe toujours un dimanche).

Il faut les voir aussi nos filles et nos fils, faire la moue dans les centres d'achat, forcés qu'ils sont d'«acheter» un cadeau à leur Mouman: à l'âge de cinq ans un beau dessin faisait l'affaire, mais à quinze ans c'est autre chose et c'est plutôt emmerdant. Non pas que nos jeunes n'aiment pas leur mère, c'est juste une question de dollars.

Et il faut les voir aussi, les chers conjoints-mannequins posés

dans les illustrations réclames, bien rasés, bien habillés, bien cravatés tendre tout hilares à leur douce «moitié», mère de leurs enfants, leur petite boîte décorée.

Faut-il se réjouir de ce petit bonheur d'un jour aussi superficiel que son papier d'emballage, ou faut-il en pleurer? Voyons: qu'elle soit mère ou pas, la femme fait vivre les gynécologues, les psychiatres, les pharmaciens, les chirurgiens de l'esthétique et autres, les entreprises de cosmétiques, de tampons et de serviettes hygiéniques, les manufacturiers du vêtement, de la chaussure de la cuisine, de la décoration.

Mère, la femme fait vendre tous les vêtements de la maternité, tous les accessoires, tous les aliments et laits pour bébés, tous les sourires et les «guidi-guidi»: en 1987, il s'est vendu au Canada 1 milliard 650 millions de couches jetables, la compagnie Procter et Gamble (les couches Pampers) a dépensé \$51,120,000 en publicité et vendu 627 millions de couches. Et plus encore, le droit à la maternité pour celles qui ne peuvent

avoir d'enfant, ouvre la voie aux «PME de la fertilité» dont le chiffre d'affaires oscillerait autour d'un demi-million de dollars chacune.

Des miettes, les cadeaux aux mères? Ces mères qui offrent à l'État industriel 48 milliards d'heures de travail dit «non productif», non rémunéré, que ces heures de travail, si elles étaient payées, représenteraient jusqu'à 75 pour 100 du produit intérieur brut, soit des centaines de millions de dollars. Des miettes, la fête des Mères?

Pauvres mères, si elles se donnaient la peine de calculer leurs propres valeurs, elles s'apercevraient que pour une durée de travail de 25 ans en tant que mère, elles auraient gagné décemment, chacune, jusqu'à \$750,000, de quoi s'assurer l'indépendance économique et une vieillesse, avec dignité: «Offrez-lui une fragrance... et quelque chose de plus»...

*Journaliste-pigiste, Françoise Cléro est mère de deux enfants et demeure à Saint-Rédempteur.

LES DOSSIERS

Les jeunes et la politique Un intérêt qui diminue

Les jeunes se désintéressent de la politique. On s'en doutait déjà. Mais ce qui étonne c'est que ce phénomène s'accroît dans le milieu plus scolarisé des étudiants universitaires.

♦ Relativement peu anxieux face à l'avenir, d'abord désireux de vivre en toute liberté les quelques années qui les séparent encore de l'âge adulte et incapables d'identifier le moindre projet collectif emballant, les jeunes universitaires québécois s'intéressent de moins en moins à la politique.

par Jean-Claude PICARD
(collaboration spéciale)

Voilà ce qui se dégage très clairement d'une enquête menée en mars dernier auprès de quelques centaines d'étudiants de l'université Laval. Conduite sous la responsabilité des professeurs Vincent Lemieux et Raymond Hudon, cette enquête a été réalisée par une vingtaine d'étudiants du département de sciences politiques.

L'intérêt particulier de cette recherche, dont les résultats ont été communiqués au cours des derniers jours, réside notamment dans le fait que le sondage classique sur lequel elle s'appuie — sondage mené auprès de 360 répondants âgés de 19 à 30 ans et issus de toutes les facultés universitaires — se double d'entrevues en profondeur réalisées auprès de 50 étudiants.

Ces entrevues, conduites à partir d'une trentaine de questions, permettent en effet de connaître avec plus de précision et de détails la conception que les jeunes se font de la politique, la confiance qu'ils portent aux chefs politiques et aux organisations partisanes de même que les motifs de leur très faible implication.

Un intérêt qui diminue

Premier résultat, certes guère étonnant mais qui vient confirmer en l'accentuant une tendance qui se dessinait déjà depuis quelques années: l'intérêt des jeunes envers la politique va sans cesse diminuant.

Ainsi, sur les 360 répondants au sondage, 52 pour 100 des étudiants interrogés ont affirmé être «peu ou pas intéressés» par la politique au Québec. En 1983, un

sondage similaire conduit également auprès des jeunes du campus de l'université Laval avait permis de constater des résultats tout à fait inverses puisqu'à ce moment-là, seulement 33 pour 100 des jeunes interrogés avaient dit être «peu ou pas intéressés» par la vie politique.

De plus, les résultats constatés aux «extrêmes» sont tout aussi révélateurs de cette importante baisse d'intérêt: en 1983, 22 pour 100 des jeunes interrogés se disaient «très intéressés» par la politique; en 1988, ce taux tombe à un peu moins de 7 pour 100 des répondants. À l'inverse, 10 pour 100 des répondants de 1988 se disent «pas du tout intéressés» par la vie politique alors que ce taux atteignait un peu moins de 4 pour 100 en 1983.

Bien sûr, plusieurs sondages menés au cours des dernières années auprès des jeunes avaient permis de constater cette baisse d'intérêt lente mais constante envers la politique. Ce qui est nouveau ici et qui mérite d'être souligné, c'est qu'en l'espace de cinq ans et auprès d'un public relativement similaire et homogène, la tendance a été renversée. Il y a maintenant plus d'étudiants universitaires qui se disent «peu ou pas intéressés» par la politique qu'il s'en trouve qui y portent intérêt.

Et on peut présumer, sans grand risque de se tromper, que cette tendance, observée chez cette catégorie de citoyens plus scolarisés et plus politisés que les jeunes travailleurs, s'observe également, et de façon encore plus spectaculaire, auprès de la jeunesse en général.

Citoyens du monde?

Second résultat, tout aussi intéressant et révélateur que le premier: la politique internationale suscite davantage d'intérêt que la politique québécoise, fédérale ou municipale.

Ainsi, près de 35 pour 100 des répondants disent s'intéresser d'abord à la politique internationale, contre 33 pour 100 pour la politi-



Des jeunes qui ne font guère confiance aux politiciens.

que québécoise, 21 pour 100 pour la politique fédérale et 11 pour 100 pour la politique municipale qui, d'un sondage à l'autre, demeure la plus mal aimée et sans doute la plus mal connue.

Certes, les questions internationales ont toujours intéressé la jeunesse et, en particulier, les jeunes universitaires mais il s'agit probablement du premier sondage où ces questions dépassent en intérêt celles suscitées par la politique québécoise ou canadienne. À des fins comparatives, signalons qu'un sondage réalisé en 1972, également sur le campus de l'université Laval, indiquait que seulement 20 pour 100 des répondants étaient d'abord préoccupés par les enjeux internationaux contre 46 pour 100 qui se disaient d'abord préoccupés par la politique québécoise. Il y a encore ici un important renversement de tendance.

Cet intérêt pour la politique internationale se double par ailleurs chez les jeunes interrogés d'une bonne dose d'idéalisme envers les organisations vouées aux causes humanitaires ou écologiques, telles l'Unicef ou Greenpeace, ou à la sauvegarde d'une certaine harmonie entre les peuples, telle l'ONU. Ces organisations sont volontiers perçues comme le lieu d'une politique magnifiée.

Idealisme traditionnel des jeunes, historiquement canalisé dans la poursuite de pareils objectifs, mais qui s'accompagne égale-

ment d'une certaine naïveté envers la «pureté» de ces organisations internationales face au caractère un peu louche et basement intéressé des partis politiques traditionnels.

Les organisations partisanes n'ont pas bonne presse auprès de ce groupe de jeunes. Qu'il s'agisse des partis fédéraux ou québécois, les jeunes interrogés ne leur font guère confiance et estiment en général qu'ils répondent assez peu aux attentes des plus démunis de la société.

Fait étonnant, la vision qu'ont ces jeunes des partis politiques semble avoir été assez peu influencée par la double réforme québécoise de la carte électorale et du financement des partis politiques, réforme qui fait qu'aujourd'hui, le processus électoral est passablement plus limpide et démocratique qu'il y a vingt ans, à l'époque des comités protégés et des caisses électorales occultes.

Ainsi, tout au cours des entrevues de même qu'au moment de la présentation des résultats, aucun jeune n'a mentionné l'existence de cette double réforme et encore moins l'assainissement des mœurs politiques qu'elle a provoqué. Comme si, pour eux, ces événements marquants de la vie politique québécoise, réalisés l'un sous le règne libéral de Robert Bourassa et l'autre sous l'administration péquiste de René Lévesque, ne s'étaient jamais produits.

Des dossiers chauds pour le successeur de Chirac

Avec 2.5 millions de chômeurs et une situation de guerre civile larvée en Nouvelle-Calédonie, le prochain premier ministre que choisira le président français François Mitterrand a du pain sur la planche.

♦ PARIS (AFP) - Le nouveau premier ministre que désignera le président de la République française, M. François Mitterrand, après sa victoire du 8 mai, trouvera sur son bureau de l'Hôtel Matignon quelques dossiers brûlants qui nécessitent des décisions immédiates, estiment les observateurs politiques.

par Boni de TORHOUT

L'une des premières tâches du successeur de M. Jacques Chirac, battu à l'élection présidentielle et dont la démission paraît imminente, sera de tenter de régler le problème de la Nouvelle-Calédonie (territoire français du Pacifique Sud).

À quelques jours du second tour du scrutin présidentiel, les affrontements entre les indépendantistes canaques et les forces de l'ordre ont fait au total 25 morts (19 Mélanésiens et six militaires). Ils ont créé dans l'archipel une situation potentiellement explosive en exacerbant les antagonismes entre les Mélanésiens indépendantistes, d'une part, et les Caldoches (Neo-Calédoniens d'origine européenne), les métis et les membres des communautés minoritaires (Vietnamiens, Chinois, Wallisiens), d'autre part.

Le président Mitterrand, qui a estimé que l'on se trouvait dans l'archipel «en état de guerre civile» entre les communautés, s'est toujours opposé à la politique musclée pratiquée en Nouvelle-Calédonie par le gouvernement de M. Chirac depuis 1986, et il avait affirmé dès avant le scrutin: «Reçu président, je ne perdrai pas de temps» sur le dossier néo-calédonien. Il avait précisé: «Il n'est jamais trop tard» pour tenter le dialogue, même si «la politique menée depuis deux ans(...) rend les choses plus difficiles».

M. Mitterrand avait aussi condamné en termes très sévères le «système colonial» en vigueur en Nouvelle-Calédonie et qualifié de «très douloureux» le bilan de l'opération pour libérer les otages détenus dans l'île d'Ouvéa par les indépendantistes.

Le nouveau premier ministre devra donc trouver une voie médiane entre le maintien du système actuel dominé, économiquement et politiquement, par les Caldoches, et l'indépendance pure et simple réclamée par les indépendantistes du Front de libération national kanak socialiste (FLNKS), présidé par M. Jean-Marie Tjibaou.

Mécontentement

Dans le domaine économique et social, le nouveau chef du gouvernement devra s'attaquer en priorité aux problèmes du chômage, des finances publiques et de la sécurité sociale.

La France compte actuellement quelque 2.5 millions de chômeurs (10.3 pour 100 de la population active) et les experts s'attendent à une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi dans le courant de l'année. En attendant une stimulation de l'investissement qui favoriserait la baisse du chômage, le gouvernement devra financer le «traitement social» du problème (formation des jeunes, stages, réinsertion, etc). Le prix en sera élevé, de l'ordre de 16 milliards de francs (\$3.5 milliards).

Pour ce qui concerne les finances publiques, M. Mitterrand entend poursuivre simultanément une politique de baisse des impôts et de réduction du déficit budgétaire. Le nouveau gouvernement devra en outre trouver les ressources pour financer les engagements électoraux du président, comme d'assurer un revenu minimum aux quelque 500,000 «nouveaux pauvres» que compte la France. Ce revenu sera financé en grande partie par le rétablissement de l'impôt sur les 120,000 à 130,000 plus grosses fortunes de France, mais coûtera quand même 2 milliards de francs (\$440 millions).

Ce dernier point suscitera un vif mécontentement dans la droite libérale, hostile à cette mesure qu'elle juge stérilisante et inefficace.

En revanche, M. Mitterrand a déjà indiqué qu'il ne procéderait pas à de nouvelles nationalisations et qu'il ne remettrait pas en cause les privatisations effectuées par le gouvernement Chirac.

Quant à la sécurité sociale, un déficit de 19 milliards de francs (\$3.8 milliards) est prévu pour 1988. Le gouvernement devra choisir pour combler ce trou entre un prolongement des cotisations exceptionnelles actuelles (portant sur les salaires) et un prélèvement sur l'ensemble des revenus des Français.

Dans le domaine européen, la préparation de la mise en place du Grand Marché européen de 1993 tiendra une place prépondérante. La politique européenne de la France suscite un large consensus et ne devrait provoquer aucune polémique.



Battu aux présidentielles de dimanche, le premier ministre Jacques Chirac devrait quitter bientôt son poste.

Du cynisme à l'idéalisme

♦ Ce peu de confiance et de crédibilité accordé aux organisations partisanes est par ailleurs amplifié par le cynisme dont les jeunes font preuve à l'endroit des chefs politiques et de leur action.

En effet, interrogés sur ce qui décrit le mieux les chefs politiques actuels, 42 pour 100 des répondants ont dit «qu'ils ne cherchaient qu'à se faire élire» et 28 pour 100 ont jugé «qu'ils se débrouillaient

de leur mieux». En revanche, seulement 20 pour 100 des répondants ont estimé que les chefs politiques «veulent améliorer la société». Ce cynisme, qui ne surprend guère chez les vieux routiers, étonne lorsque constaté chez les jeunes qui risquent ainsi de vieillir bien vite. Churchill n'a-t-il pas déjà dit que «pour être un bon conservateur à 60 ans, il faut être socialiste à 20 ans».

Désintéressés...

Dans ces conditions, où ni les chefs ni les partis n'ont grâce aux yeux des jeunes, il n'est guère surprenant de constater que ceux-ci sont très peu impliqués directement dans la vie politique.

Ainsi, seulement 8 pour 100 des répondants, 31 jeunes sur les 360 interrogés, ont dit être membres d'un parti politique québécois. Un sondage mené également sur le campus de Laval au début des années 70 avait permis de constater un membership de 20 pour 100 des étudiants interrogés.

Autre signe des temps, le Parti québécois et le Parti libéral se partagent à peu près également cette adhésion des jeunes universitaires, 15 jeunes se disant membres du PQ contre 13 pour le PLQ. Au début des années 70, le PQ avait la quasi-exclusivité du membership de la jeunesse universitaire au point qu'il était presque honteux de se dire libéral: ce sondage permet de constater que ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Cette faible participation à la vie politique et le cynisme manifesté envers les partis et ceux qui les dirigent ne signifient toutefois pas que les jeunes ont à tout jamais évacué la politique de leur vie ou de leurs préoccupations à venir.

Bien au contraire, puisque la grande majorité des jeunes interrogés estiment qu'ils s'occuperont de politique plus tard, lorsqu'ils seront sur le marché du travail, lorsque leur vie adulte sera vraiment commencée.

Car, pour l'instant, et ainsi qu'ils l'ont eux-mêmes indiqué en entrevue, ces jeunes se considèrent un peu «hors société», en période d'attente et de préparation au «vrai» travail et aux «vraies» responsabilités. Dans cette perspective, ils se renvoient à eux-mêmes, une image de «jeunesse



Un cynisme qui étonne.

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

L'ÉCONOMIE

Tarifs d'assurances générales

La hausse devrait épargner la région de Québec

♦ La tendance à la hausse des tarifs d'assurances générales, dans la région de Montréal, devrait épargner la région de Québec, du moins d'ici à l'automne. Ce n'est pas avant la fin de l'année qu'une accélération de la fréquence des accidents pourrait se faire sentir par des primes augmentées, dans notre région. Sinon, ce sera par une augmentation de tout au plus cinq pour 100 des primes d'assurances automobiles.

par Réal LABERGE

Ces prévisions ont été formulées hier au SOLEIL par M. Paul-H. Brochu, président et directeur général de la compagnie d'assurances L'Union Canadienne et président du comité québécois du Bureau d'assurance du Canada.

Selon ce représentant des assureurs L.A.R.D. du Québec, ces perspectives reflètent un renversement qui s'accroît dans les habitudes de conduire des assurés du Québec, dont l'âge va croissant, avec les incidences d'un nombre moindre d'accidents et de bonifications accordées aux conducteurs de 45 ans et plus.

Cette baisse de coût des risques, a souligné M. Brochu, on la

retrouve également au secteur de l'assurance des biens. L'accroissement du nombre des propriétaires plus âgés entraîne une stabilité des risques assurables ainsi qu'une certaine protection des biens, étant donné que les personnes âgées sont plus présentes dans les résidences,



souvent 24 heures par jour et à long terme d'année. Ces personnes ne possèdent pas de biens à forte incidence de vols, comme les vélos. L'Union Canadienne a souligné que son entreprise et d'autres compagnies d'assurances du Québec ont déployé des efforts positifs, pour appuyer la présence et le développement des courtiers d'assurances. Il ne faut pas oublier que ce sont des

Contre la vogue du décloisonnement des activités financières et de l'offensive de la vente des assurances au comptoir, par les banques et les caisses populaires, le pdg de l'Union Canadienne a souligné que son entreprise et d'autres compagnies d'assurances du Québec ont déployé des efforts positifs, pour appuyer la présence et le développement des courtiers d'assurances. Il ne faut pas oublier que ce sont des

PME québécoises, qui souscrivent près de 80 pour 100 du volume d'affaires de l'industrie des assurances générales, au Québec.

D'une part, les assureurs ont amorcé une simplification des méthodes. M. Brochu a expliqué que l'Union Canadienne et d'autres assureurs accorderont une plus grande liberté d'action et plus de responsabilité aux courtiers, dans l'établissement des critères d'admissibilité des assurés et des risques.

D'autre part, on procédera à la mise en place, chez les courtiers, d'un système informatique pourvu de logiciels permettant une liaison directe avec les assureurs et un redéploiement des souscriptions d'assurances. Ce lien électronique devrait permettre, d'ici deux ans, l'émission directe par les courtiers d'une bonne partie des polices d'assurances.

Le PDG de l'Union Canadienne a remarqué que le décloisonnement des services financiers n'est pas une demande de service formulée par le consommateur. C'est plutôt une affaire de gouvernements, qui ont besoin d'emprunts et qui cherchent à s'entendre avec les établissements de dépôts et de crédit. Le décloisonnement est susceptible de susciter des conflits d'intérêts préjudiciables

aux assurés et à la sécurité des fonds des particuliers.

« Pour une compagnie d'assurances comme l'Union Canadienne fondée en 1943 par des courtiers d'assurances, mieux faut continuer de miser sur la stabilité et des valeurs sûres, dans une époque de grande agitation », a-t-il remarqué.

Ceci ne veut pas dire qu'il n'est pas question d'une certaine diversification des activités financières, notamment la vente des fonds de placements (fonds mutuels), comme le projette notamment l'Union Canadienne.

Faits saillants

En 1987, l'Union Canadienne, qui gère les affaires de la compagnie d'assurance La Norman, depuis son siège social à Sillery, a dépassé le cap des cent millions d'actif, à \$102,5 millions.

En assurances générales, ses primes brutes se sont élevées à \$39,6 millions, ou à 8 pour 100 de plus que les \$36,4 millions de 1986. En assurance de personnes, elles ont atteint \$7,3 millions, ou 13 pour 200 de plus que les \$6,41 millions de l'an dernier. Le bénéfice net s'est élevé à \$1,33 million, ou à \$2,06 par action. Au 31 décembre, l'assurance individuelle en vigueur totalisait \$699,3 millions. ♦

Jean-Guy Paquet deviendra président de La Laurentienne, mutuelle d'assurance

♦ L'ex-recteur de l'université Laval, M. Jean-Guy Paquet, remplacera Jean-Marie Poitras à la présidence de La Laurentienne, mutuelle d'assurance, et il entreprendra la démutualisation de la compagnie d'assurance dès les prochaines semaines.

par Pierre ASSELIN

Le SOLEIL a obtenu confirmation, hier, de la nouvelle qui doit être annoncée officiellement aujourd'hui par La Laurentienne. M. Paquet occupait depuis moins d'un an le siège de vice-président exécutif de la mutuelle, après avoir occupé celui de recteur de l'université Laval pendant 10 ans.

La Laurentienne est le principal actionnaire du Groupe La Laurentienne, dont le président est M. Claude Castonguay, qui possède des intérêts dans l'assurance de personnes et de dommages, dans les services bancaires, fiduciaires, et dans la gestion de fonds. Son actif total, incluant les actifs sous gestion, dépasse les \$15 milliards. L'actif de la mutuelle est de \$946 millions et ses assurances en vigueur totalisent \$10 milliards.

Le premier mandat de M. Paquet sera de réaliser la démutualisation de La Laurentienne, pour en faire une compagnie à capital-actions. Les actionnaires de la mutuelle seront en effet in-



Jean-Guy PAQUET

vités à se prononcer sur cette question dans les prochaines semaines.

M. Castonguay avait déjà indiqué que La Laurentienne songeait à la démutualisation pour 1988, en se prévalant de dispositions annoncées par le ministre québécois délégué aux Finances et à la Privatisation, Pierre Fortier. La compagnie d'assurance pourra ainsi augmenter ses sources de capitaux afin d'accélérer son développement.

Le prédécesseur de M. Paquet, Jean-Marie Poitras, a dirigé les destinées de La Laurentienne entre 1964 et 1981. Il occupe la présidence de la mutuelle depuis son remplacement, par M. Castonguay, à la tête du Groupe. ♦

Avec un actif dix fois supérieur

Les banques ont payé à peine plus d'impôt fédéral que Desjardins en 84

♦ MONTREAL (PC) - Avec un actif dix fois supérieur au Mouvement Desjardins, les grandes banques canadiennes ont payé à peine plus d'impôt fédéral en 1984 que les caisses populaires.

par Michel VAN DE WALLE

« Si la proportion actif par rapport à l'impôt pour les banques canadiennes avait été la même que pour les caisses Desjardins, les banques auraient dû verser en impôt fédéral \$100 millions au lieu de \$17 millions », a affirmé hier le prési-

dent du Mouvement Desjardins, Claude Bélard.

Se disant « agacé par les sorties publiques de certains » détracteurs du Mouvement Desjardins, M. Bélard a profité de la tribune que lui offrait le Canadian Club de Montréal pour répliquer à ceux qui prétendent que l'institution coopérative jouit de privilèges fiscaux indus.

M. Bélard a reconnu que le taux d'imposition sur les revenus des caisses locales n'est que de 18 pour 100 contre le 41,5 pour 100 appliqué aux banques. Mais, a-t-il

fait remarquer, ces dernières peuvent se constituer des revenus exempts d'impôt à partir de moyens qui ne sont pas accessibles aux caisses populaires.

Citant le rapport du Comité des finances (fédéral) portant sur l'année 1984, M. Bélard a fait valoir que les banques n'ont payé que \$17 millions en impôt fédéral en regard d'un actif de \$200 milliards. En contre-partie, les caisses Desjardins ont versé la même année \$10 millions en impôt fédéral sur un actif dix fois moindre, soit \$20 milliards. « Quand je vois des experts-banquiers et de grands conseillers financiers prétendre que Desjardins est prospère parce qu'il ne paie pas d'impôt, vous comprendrez que je m'étonne et m'interroge sérieusement », a-t-il lancé en anglais à son auditoire, pour être sûr d'être bien compris.

Quant à l'accusation voulant que le Mouvement Desjardins ne maintienne pas une part équitable des réserves de la Banque du Canada, M. Bélard a rétorqué que les banques doivent avoir des dépôts plus considérables parce qu'elles traitent plus souvent avec les grandes entreprises et les gouvernements.

A propos de la taxe d'affaires que les caisses ne payaient pas, le président du Mouvement Desjardins a signalé qu'elles y étaient maintenant assujetties depuis quelques mois.

En regard de la taxe sur le capital que les caisses ne paient pas non plus, M. Bélard rappelle que cette exemption va de soi puisque ces institutions ne sont pas des entreprises à capital-actions.

Enfin, certains accusent les caisses de ne payer des impôts que sur les trop-perçus qui restent après

avoir versé les ristournes et les intérêts sur le capital social aux membres alors que les entreprises paient de l'impôt sur tous leurs profits. A propos des ristournes, M. Bélard signale que les lois fiscales permettent à toutes les entreprises d'en verser et de réduire ainsi leurs revenus imposables. Quant aux intérêts sur le capital social, ils sont pleinement imposables pour les membres alors que les dividendes versés aux actionnaires bénéficient d'un crédit d'impôt.

REA

Par ailleurs, M. Bélard a signalé que les trois banques à charte dont le siège social est au Québec (Royaume, de Montréal et Nationale) ont émis pour près de \$1 milliard en capital-actions admissible au REA de 1981 à 1986 alors que les caisses populaires ne pouvaient utiliser ce moyen pour se capitaliser. Elles ont néanmoins réussi à accroître leur capital de près d'un demi-milliard de dollars au cours de la même période mais en conservant leurs trop-perçus, sur lesquels elles ont d'ailleurs payé des impôts de \$84 millions.

En contre-partie, les émissions REA des banques résulteraient en un manque à gagner de \$150 millions pour le gouvernement du Québec.

Cette situation est toutefois appelée à changer car le gouvernement Bourassa a promis de déposer en mai un projet de loi modernisant les bases des caisses Desjardins et leur permettant d'émettre des actions REA. M. Bélard disait hier ne pas savoir encore si les actions des caisses pop seraient déductibles à 50 pour 100, comme les banques, ou à 100 pour 100 comme il le souhaiterait. Il fait valoir que les caisses sont autonomes et sont ni plus ni moins que l'équivalent de PME. ♦

Développement régional

Le Québec recevrait \$1 milliard d'ici 5 ans

♦ MONTREAL (PC) - Selon la société Radio-Canada, les gouvernements de Québec et d'Ottawa auraient conclu une entente sur le développement régional prévoyant des investissements de \$1 milliard au cours des cinq prochaines années.

L'annonce de cette entente sera faite la semaine prochaine.

Dans un reportage en provenance de Québec, Radio-Canada rapportait hier soir que les gouvernements fédéral et provincial investiraient \$400 millions dans les régions périphériques et \$300 millions dans les zones urbaines, plus particulièrement dans l'Est de Montréal.

Cette entente de \$700 millions porterait sur la mise en valeur des ressources naturelles, le renforcement des infrastructures économiques, le développement des entreprises et le développement des ressources humaines.

Les deux gouvernements se proposeraient aussi de renouveler certaines ententes auxiliaires dont les caisses sont à sec, comme dans le secteur des transports et celui des équipements culturels.

Le renouvellement de ces ententes auxiliaires coûterait environ \$300 millions. ♦



Hilton International Québec

midi d'affaires

Au Croquembrache, le midi, le temps vous appartient. Nous vous offrons 2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT. Pour un dîner d'affaires bien orchestré, le Croquembrache du Hilton Québec.

RESERVATION: 647-2411



Le Croquembrache

TOUS LES MARDIS SOIR DÈS 17 H

Les moules maudites et leurs frites à volonté pour 9,95\$ (taxe en sus)

MARINIÈRES avec un peu de vin
POULETTES avec un peu de crème



COUSIN avec des petits légumes printaniers



2750, boul. Laurier • 651-5000

DE PLUS EN PLUS ANIMÉ A SAINT-FOY



Le Soleil, Guy Benjamin

Les travaux vont bon train pour la construction d'un centre professionnel au coût de \$2.5 millions à Donnacona, un édifice de quatre étages d'une superficie totale de 48,000 pieds. Il s'agit de la première des trois phases d'un développement commercial qui pourrait atteindre les \$10 millions.

Secteurs commercial et industriel

Investissements prévus de \$3.1 millions à Donnacona

♦DONNACONA - La ville de Donnacona connaît au cours des prochaines années un développement important dans le domaine commercial et industriel si M. Gérard Bouchard réalise tous ses projets.

par Guy BENJAMIN

Le promoteur immobilier de Québec a annoncé, hier, des investissements de \$3.1 millions, dont \$2.5 millions pour la construction d'un centre professionnel de quatre étages en bordure de la route 138, à l'arrière du centre commercial Place Doneuil. Il s'agit de la première des trois phases du projet dont le coût total pourrait atteindre \$10 millions.

L'édifice d'une superficie de 48,000 pieds abritera des bureaux de comptables, assureurs, notaires, médecins, dentistes, en plus d'une pharmacie de 4,000 pieds carrés, d'un restaurant-brasserie et de quelques boutiques.

Par la même occasion, M. Bouchard a annoncé un deuxième agrandissement au centre commercial Place Doneuil, qu'il a acquis l'an dernier. Environ 15,000 pieds

carrés seront ajoutés aux 100,000 existants, ce qui nécessitera des dépenses de \$600,000. Dès l'achat, M. Bouchard avait consacré \$325,000 à la rénovation et à un premier agrandissement.

Autres phases

Le centre professionnel de Donnacona accueillera ses premiers locataires dès le mois d'août, aux dires de M. Bouchard, qui espère réaliser la deuxième phase du projet, un autre \$2.5 millions, en 1989.

Il s'agira d'un agrandissement pour des bureaux supplémentaires et l'aménagement d'un centre sportif.

Aucune échéance n'est fixée pour la réalisation de la troisième phase du projet, évalué à \$5 millions, qui consiste en la construction d'un mail pour relier le centre professionnel au centre commercial, séparés par le boulevard Jacques-Cartier.

Du côté industriel, M. Bouchard projette la construction d'un «motel industriel» sur des terrains d'une superficie de 1.1 million de pieds, près de l'autoroute 40 et de la route 138, et dont il est propriétaire.

Il espère intéresser un groupe d'hommes d'affaires et les représentants gouvernementaux afin de réaliser ce projet au plus tard en 1989.

Bouchard entend les plaintes de Voyageur

Ottawa n'interviendra que si le projet de Via Rail pénalise les usagers

♦MONTREAL (PC) - Le ministre des Transports, M. Benoit Bouchard, a rencontré hier matin la direction de Voyageur qui craint que la réduction des tarifs de Via Rail vers Toronto et Ottawa ne l'accule à la faillite.

Au cours de cette rencontre réclamée par Voyageur, dimanche, M. Bouchard a surtout entendu les doléances de la compagnie qui soutient que le projet de rabais de Via Rail pourrait l'amener à mettre fin à ses opérations.

L'attachée de presse du ministre Bouchard a fait savoir hier que le ministre étudierait le dossier mais n'interviendrait que si le projet de Via Rail a vraiment pour effet de pénaliser les usagers.

Chez Voyageur on rétorquait hier que la réponse rapide de M. Bouchard était signe de la préoccu-

pation du ministre pour le service en région.

La compagnie soutient que les lignes Montréal-Ottawa et Montréal-Toronto, sur lesquelles Via Rail veut introduire des rabais de 43 pour 100, sont les circuits qui permettent de financer les autres en région.

M. Sylvain Langis, directeur du marketing et des communications chez Voyageur, affirme que seulement 9 des 32 circuits desservis par le transporteur routier sont rentables.

«Ce sont ces circuits qui nous permettent de terminer l'année avec un bilan positif et de donner un service égal autant en région qu'entre les grandes villes», précise-t-il.

Entre le 1er et le 30 juin, Via Rail veut couper de \$51 à \$29 le prix de l'aller Montréal-Toronto durant la

semaine. Le prix du billet d'autobus est de \$35.95. Le trajet Montréal-Toronto est de loin le plus achalandé chez Via Rail avec 1.3 million de passagers. La compagnie Voyageur dessert 250,000 usagers sur cette même ligne, considérée «vitale» pour la survie de la compagnie.

Voyageur, qui refuse de dire à combien se chiffrerait la perte entraînée par la promotion de Via Rail, soutient que cette somme serait suffisante pour l'obliger à cesser ses opérations.

«On ne peut s'engager dans une guerre des prix. Via Rail peut compter sur le gouvernement pour éponger 70 pour 100 de ses coûts d'opération, mais pas nous. Si Via Rail décidait de prolonger sa campagne de promotion, il est certain que Voyageur devra fermer ses portes», a indiqué M. Langis.

Un compte d'épargne qui rapporte plus d'intérêt que la plupart des dépôts à terme de 3 mois?

"LE COMPTE D'ÉPARGNE BONS DU TRÉSOR"

■ INTÉRÊT ÉLEVÉ

Si vous disposez d'un montant minimum de 5000\$ et que cet argent dort dans un compte d'épargne ordinaire, vous auriez intérêt à profiter de notre compte d'épargne Bons du Trésor.

En effet, ce compte d'épargne offre un rendement supérieur à la plupart des dépôts à terme de 3 mois. Chaque semaine, le taux d'intérêt fluctue en fonction des taux offerts par les Bons du Trésor du gouvernement du Canada.

Au Trust Royal, contrairement à la plupart des autres institutions financières, plus le solde de votre compte est important, plus le taux d'intérêt est élevé sur chaque dollar investi.

Montant investi	Compte d'épargne Bons du Trésor du Trust Royal*	Dépôt à terme de 90 jours Banques à charte**
5 000 \$	7,60%	6,25%
25 000 \$	7,80%	6,25%
50 000 \$ ou plus	8,25%	6,25%

* Taux en vigueur au moment de mettre sous presse. Sous réserve de modification.
** Taux d'intérêt sur les dépôts à terme de la plupart des grandes institutions financières.

■ ACCÈS IMMÉDIAT À VOTRE ARGENT

Vous recevrez un livret ou un relevé mensuel personnalisé qui vous tiendra au courant du solde de votre compte. Si vous le désirez, vous pourrez effectuer des retraits en espèces dans plus de 20 000 guichets automatiques en Amérique du Nord.

Faites appel à un conseiller du Trust Royal pour vous aider à établir la stratégie de placement qui correspondra le mieux à vos besoins.

■ "VOUS POURRIEZ GAGNER UN DES 10 VOYAGES À BEIJING EN CHINE"

Voici une autre excellente raison d'ouvrir un compte d'épargne Bons du Trésor: une chance de gagner l'un des dix voyages pour deux en Chine sur les ailes des Lignes aériennes Canadiennes Internationales en classe Affaires, ou l'un des 27 000 autres prix offerts, dont des numéros de la revue "Voyages Plus".

Ouvrez votre compte d'épargne Bons du Trésor dès maintenant et profitez d'un rendement plus élevé sans immobiliser votre argent. Rendez-nous visite ou appelez, dès aujourd'hui: 1 800 387-1610.

Canadien
Lignes aériennes Canadiennes Internationales

VOYAGES PLUS

Passez à une succursale du Trust Royal.

QUÉBEC
1122, chemin St-Louis
Sillery, Québec
681-7241

Place Laurier
2700, boul. Wilfrid-Laurier
Ste-Foy, Québec
658-1013

1874, d'Estimauville
Québec, Québec
667-7318

Mise sur pied de Capital participation québécois

♦MONTREAL (PC) - Les gestionnaires qui souhaitent acquérir l'entreprise pour laquelle ils travaillent pourront dorénavant s'adresser à Capital participation québécois, une société d'investissement spécialisée en rachats par effet de levier de grandes et moyennes compagnies.

Cette nouvelle société sera dirigée par MM. Guy Bernier et Paul Lowenstein, le président de la Corporation canadienne de financement limitée qui est à l'origine du projet.

Capital participation québécois dispose dès le départ d'un capital de \$75 millions et les dirigeants estiment que des transactions de rachat d'une valeur oscillant entre \$500 millions et \$1 milliard pourront être réalisées grâce à l'effet de levier.

Le fonds investira principalement dans des entreprises manufacturières et de services dont le siège social est au Canada et qui ont un actif supérieur à \$35 millions. Le

chiffre d'affaires devra dépasser les \$50 millions.

LIFE OF
BOSTON
INSURANCE COMPANY



Guy Massé

Avis de nomination

La Laurentienne, mutuelle d'Assurance, annonce la nomination de monsieur Guy Massé au poste de vice-président du conseil et chef de la direction de Life of Boston Insurance Company. Monsieur Massé était à l'emploi de La Laurentienne depuis 1960. Il a débuté sa carrière comme assureur-vie pour devenir ensuite directeur d'agence, puis vice-président, marketing. Il occupait cette fonction depuis 1979.

Cette nomination fait suite à l'acquisition de la totalité des actions de Life of Boston par La Laurentienne, mutuelle d'Assurance. Life of Boston, qui détient des permis dans quarante états américains, appartenait à Laurentian Capital Corporation, la société de holding américaine, contrôlée par la Corporation du Groupe La Laurentienne.

L'expérience que détient La Laurentienne, mutuelle d'Assurance, au niveau du marketing direct, combinée aux importantes activités de télé-marketing de Life of Boston, offrira ainsi de grandes possibilités d'affaires sur le marché des États-Unis.

La Laurentienne, mutuelle d'Assurance, est l'actionnaire principal de la Corporation du Groupe La Laurentienne, chef de file dans la distribution de services financiers diversifiés, présent sur les marchés canadien, britannique et américain ainsi qu'aux Bahamas, au Luxembourg et à Hong Kong.

York Centre acquiert le Ottawa Herald

♦TORONTO (PC) - La société de gestion York Centre a signé un protocole d'entente en vue de se porter acquéreur du journal bi-hebdomadaire Ottawa Herald.

Le journal, qui était publié les dimanche et mercredi, sera transformé en quotidien à la fin de l'année ou au début de 1989.

Le Citizen est actuellement le seul quotidien de langue anglaise de la capitale depuis que le Ottawa Journal a fermé ses portes.

York Centre avait été au centre de l'enquête sur les allégations de conflits d'intérêts impliquant l'ancien ministre fédéral de l'Industrie Sinclair Stevens.

Le ministre Stevens avait dû démissionner en mai 1986 après avoir été accusé de ne pas avoir respecté les règles sur les conflits d'intérêts. Sa femme Noreen avait négocié un prêt de 2.6 millions pour York Centre, la société de gestion qui contrôlait les différentes compagnies de M. Stevens, dont certaines connaissaient des difficultés financières.

L'enquête présidée par le juge William Parker a conclu en décembre dernier que Sinclair Stevens a contrevenu aux règles régissant les conflits d'intérêts 14 fois alors qu'il était ministre de l'Industrie et profité de ses fonctions à des fins personnelles.

EN UN CLIN D'OEIL

■ **Invest'Hôtel achèterait Roussillon** - Le groupe Invest'hôtel, propriétaire des hôtels le Baron à Sherbrooke et à Trois-Rivières, et d'autres hôtels à Blainville, Thetford Mines, a confirmé que des négociations sont en cours avec la chaîne hôtelière Le Roussillon en vue de son acquisition. Il s'agit d'une entente de principe, précise Michel Roy, président d'Invest'Hôtel, et des négociations sont en cours afin d'en arriver à une entente définitive au cours des prochaines semaines.

■ **Robex rectifie** - La compagnie Ressources Robex Inc. a confirmé que la mise en exploitation de son gisement de baryte à Upton pourra générer des bénéfices avant impôts de \$63 millions sur une période de 13 ans. Cette nouvelle vient rectifier un communiqué antérieur, publié le 22 avril, qui mettait en doute ces prévisions. Le rapport final de l'étude de faisabilité devrait être complété d'ici quelques mois, ajoute la compagnie.

■ **LNR au Nouveau-Brunswick** - Le Groupe-conseil LNR, de Québec, vient d'obtenir le contrat d'une étude de marché pour la construction d'une installation d'entreposage et d'un entrepôt frigorifique à Woodstock, au Nouveau-Brunswick. LNR a déjà participé à une cinquantaine de projets semblables, et il s'agit pour le Groupe d'un premier projet dans les provinces atlantiques. Le projet sera financé en vertu du Programme Action de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA).

Résultats financiers

QUEBECOR: Le bénéfice net consolidé de Quebecor Inc. pour les six mois terminés le 31 mars 1988 a atteint \$15,3 millions contre \$9,3 millions en 1987, soit une augmentation de 65 pour cent. Les revenus consolidés se sont élevés \$630,7 millions en 1988 comparativement à \$265,1 millions en 1987. Ces résultats, note la compagnie, reflètent l'apport des acquisitions dont celle de Donohue Inc. (exploitation forestière, papeterie) en juillet 1987.

SYSTEM: Le volume d'affaires a connu une hausse de 225 pour 100, avec des ventes de \$15,1 millions en 1987. Le bénéfice net de l'exercice est de \$638,984 (12¢ l'action) contre \$396,038 l'année précédente.

UNI-SELECT: Le chiffre d'affaires du premier trimestre de 1988 a atteint \$33,7 millions, en hausse de 22 pour 100. Le bénéfice net a connu une croissance de 30 pour 100, à \$341,000 (9¢ l'action).

ROLLAND: Le bénéfice net du premier trimestre atteint \$1,8 million (48¢ l'action), contre \$1,5 million en 1987. Le chiffre d'affaires de la période a augmenté de 20 pour 100, pour atteindre \$114,6 millions.

CANADIAN TIRE: Le bénéfice net a connu une progression de 27 pour 100 au cours du premier trimestre, atteignant \$27 millions (30¢ l'action), tandis que les recettes brutes d'exploitation consolidées s'élevaient à \$581 millions, en hausse de 5,6 pour 100. La hausse globale des ventes de 8 pour 100 représente une hausse de 6,8 pour 100, sur la base du même nombre de magasins.

CASCADES INC.: Les ventes du premier trimestre se sont élevées à \$151 millions, en hausse de 17 pour 100 sur les \$129 millions de 1987. Les bénéfices nets avant poste extraordinaire s'élevaient à \$5,8 millions (12¢ l'action) contre \$4,9 millions l'année précédente. Le gain extraordinaire s'élevait à \$1,5 million chaque année.

L'ÉCONOMIE

Gaz naturel

Les exportations aux É.-U. augmenteraient de 21% en 88

♦ **TORONTO (PC)** - Les exportations de gaz naturel canadien aux États-Unis pourraient augmenter de quelque 21 pour 100 cette année, alors que les ventes d'électricité atteindront difficilement leur sommet de 1987, conclut une récente analyse de la Commission nationale de l'énergie.

Ces deux sources d'énergie ont atteint des niveaux de vente extraordinaires en 1987 même si leurs prix ont continué de baisser. Nous vendons actuellement notre gaz naturel aux États-Unis à 48 pour 100 de son prix d'il y a cinq ans et notre électricité à 82 pour 100 de son prix de 1983.

Le marché le plus important se trouve à l'ouest. La British Columbia Hydro and Power Authority a exporté pour \$192 millions d'électricité en Californie durant l'exercice financier qui vient d'achever. La société ne prévoit pas égaler ces ventes en 1988.

La Californie, qui constitue aussi le plus important consommateur de gaz naturel en Amérique du Nord, devrait augmenter ses achats de gaz de l'Alberta substantiellement, peut-être de 50 pour 100, affirment les analystes.

Le problème est différent à l'Est, où les provinces canadiennes ne réussissent pas à répondre à la demande d'électricité des États de la Nouvelle-Angleterre qui consomment relativement peu de gaz naturel. Mais la Commission américaine de contrôle de l'énergie étudie plus d'une trentaine de projets de construction de pipelines dans cette région. Aucune décision n'est prévue avant 1989.

Entre-temps, Hydro-Québec et la Commission de l'énergie du Nouveau-Brunswick prévoient augmenter la capacité de leurs lignes de transport d'électricité d'ici 1990. Le Québec a pour sa part déjà signé

une entente à long terme d'exportation d'électricité aux États-Unis; il s'agit d'un contrat de \$40 milliards et d'une durée de 20 ans, débutant

au milieu des années 90.

Exportations en 1987

Pour l'instant, selon la Commission nationale de l'énergie, le volu-

me des exportations en Nouvelle-Angleterre demeure stable parce que les moyens de transport existant sont débordés. ♦

Les profits des entreprises US continuent de progresser

♦ **WASHINGTON (AFP)** - Les bénéfices nets des entreprises américaines ont continué à progresser au premier trimestre 1988, mais leur rythme de croissance s'est toutefois assez nettement ralenti, indique une enquête publiée lundi par le « Wall Street Journal ».

Selon cette enquête, les résultats après impôts de 509 grandes entreprises américaines ont augmenté de 24 pour 100 au premier trimestre par rapport à la même période de l'an dernier, après une hausse de 51 pour 100 au dernier trimestre 1987 et de 33 pour 100 au troisième trimestre 1987.

De leur côté, les bénéfices nets d'exploitation ont enregistré une augmentation de 21 pour 100 au cours des trois premiers mois de 1988, précise le quotidien américain.

La progression des résultats est inférieure à celle notée fin 1987 mais s'est étendue à de nombreux secteurs, principalement dans l'industrie, grâce notamment à la baisse du dollar et à la réduction de la fiscalité.

La sidérurgie américaine a ainsi enregistré son meilleur trimestre depuis 1979, avec une hausse de 161 pour 100 de ses bénéfices nets (plus 19 pour 100 pour les seuls résultats d'exploitation).

Parmi les autres secteurs favorisés, on trouve notamment l'industrie pétrolière où les bénéfices trimestriels ont progressé de 76 pour 100, et la chimie avec une croissance des résultats de 46 pour 100.

Du côté des services, les compagnies aériennes ont réussi à diminuer par quatre leurs pertes d'exploitation. Les bénéfices d'exploitation

des banques ont reculé de 35 pour 100, mais cette baisse s'explique principalement par l'énorme perte de la banque texane en difficultés First Republic Bank, la plupart des autres banques ayant enregistré une nette amélioration de leurs résultats.

Après un premier trimestre qui reste bon, la plupart des analystes s'attendent à un très net ralentissement de la croissance des résultats

d'ici à la fin de l'année, certains prévoyant même un léger recul pour l'ensemble de 1988.

Les analystes soulignent en effet que la croissance économique américaine pourrait se ralentir, en ajoutant que les marges bénéficiaires des entreprises pourraient également souffrir d'une augmentation des coûts salariaux liée à une reprise de l'inflation. ♦

Ottawa enquêtera sur certaines Chambres d'immeuble du pays

♦ **OTTAWA (PC)** - Le ministre de la Consommation, M. Harvie Andre, a fait part aux Communes, hier, de la tenue d'une enquête sur certaines Chambres d'immeuble du pays.

Plusieurs villes de l'ouest québécois ont ainsi fait l'objet de l'enquête, de même que Vancouver, Calgary et les villes ontariennes de London et de Windsor.

Le but de l'enquête, a expliqué le ministre, est de déterminer sur ces Chambres d'immeuble ont conspiré pour fixer les prix ou diminuer la concurrence dans les ventes ou les services.

On a allégué, a signalé M. Andre, que des Chambres d'immeuble obligeaient des agents immobiliers à imposer des commissions de cinq ou six pour 100 sur les ventes de maisons.

Il ne s'agit pas de savoir si de telles commissions sont trop élevées ou si elles ne le sont pas suffisam-

ment. Mais il s'agit de s'assurer que les agents immobiliers pourraient demander des commissions moins élevées s'ils le désiraient.

« Tant qu'il y a de la concurrence, a déclaré le ministre, tant qu'il est possible de négocier, tant qu'il y a de la souplesse, vous allez probablement obtenir le prix le plus approprié. »

« Si ce prix est établi par des moyens artificiels, c'est illégal et des mesures seront prises. »

Ordinateur

Selon M. Andre, le cas d'un agent qui désire baisser sa commission et qui se fait dire par la Chambre d'immeuble que cela est impossible, constitue une infraction à la loi.

Le moyen de pression de la Chambre d'immeuble sur l'agent consiste en un refus de lui laisser se servir du système informatisé. L'an dernier, des maisons d'une valeur de \$1,1 milliard ont été vendues par l'entremise de l'ordinateur. ♦

une collaboration LE SOLEIL

UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE À CÉLÉBRER!

1%+

Bénéficiez de 1 % de plus que les taux affichés sur les dépôts garantis de 120 à 179 jours et de 1/4 % de plus sur tout nouveau dépôt garanti et REER de 1, 2 et 3 ans.*

*Jusqu'au 18 juin 1988. Ces taux spéciaux ne peuvent s'ajouter à d'autres taux préférentiels.

Enrichissez vos épargnes au Trust Général

Le Trust Général vous offre cinq modes d'épargne pratiques comportant des taux des plus attrayants. Profitez de l'occasion pour vous renseigner sur Bénéfices Plus, un des meilleurs comptes épargne-chèques sur le marché!

Une calculatrice en cadeau

De plus, recevez une calculatrice solaire en cadeau en ouvrant un compte d'épargne à l'une de nos succursales! Vous profiterez du même coup de taux d'intérêt élevés.

Une gamme complète de produits et de services financiers

L'équipe dynamique du Trust Général est en mesure de vous offrir une gamme complète de produits et de services financiers enrichissants et hautement concurrentiels.

- Épargne dont le super compte épargne-chèques Bénéfices Plus*
- Dépôts garantis
- Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER)
- Fonds de placement
- Prêts personnels et marges de crédit
- Fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR)
- Rentes à échéance fixe
- Rentes garanties
- Prêts hypothécaires
- Règlement et administration de successions
- Gestion de placement
- Planification successorale

* Marque déposée de Trust Général du Canada

Profitez de nos consultations gratuites

Profitez de nos consultations gratuites et sans obligation! Nos conseillers financiers vous offriront un service courtois et empressé et des conseils judicieux.

Au Trust Général, vous n'attendez pas après le service, c'est le service qui vous attend!

Venez nous rencontrer. Les taux spéciaux sur les dépôts garantis du Trust Général sont un événement à ne pas manquer!



TRUST GÉNÉRAL

Ste-Foy

Place de la Cité
2635, boul. Hochelaga
G1V 4V6
652-7000

Sillery

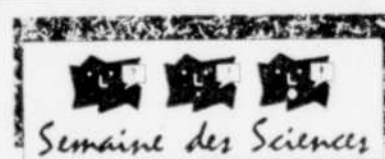
1354, Maguire
G1T 1Z3
681-8282

Québec

Place Fleury de Lys
550, boul. Wilfrid-Hamel
G1M 2S6
522-4618

Lévis

Les Galeries Chagnon
300, Côte du Passage
G6V 6R8
833-4450



Portes ouvertes sur la science!

Du 1^{er} au 6 novembre 1988, le Québec «ouvrira ses portes» à la science! Un ensemble d'activités de vulgarisation scientifique seront offertes gratuitement à la population par de nombreux membres de la communauté scientifique. Il me fait plaisir de vous présenter les personnalités qui s'impliquent dans cet événement et de vous inviter à supporter la campagne de financement que nous menons en ce moment.

Soyez des nôtres!

Informations: 252-3143

M. Paul Major
Vice-président
adjoint
Bell Canada
Président honoraire 1988



M. Pierre Bourque
Directeur
Jardin Botanique
de Montréal



M. André J. Boutin
Vice-président
de groupe
Northern Telecom
Canada



M. Alain Brosseau
Vice-président
Recherche (IREQ)
Hydro-Québec



M. Jacques E. Desnoyers
Directeur scientifique
Institut national de la
recherche scientifique



M. Serge Fournier
Directeur général
Recherches
Bell-Northern



Sœur Estelle Lacoursière
Professeure de
Chimie/Biologie
UQTR



M. Jacques Martel
Vice-président
Société de recherche
SNC



M. Colin Mallet
Président
Sandoz Canada



Mme Louise Guesnel
Vice-présidente
Centre de
recherche informatique
de Montréal



M. Denis Rivard
Vice-président
région de l'Est
IBM Canada



On craint la fermeture de deux scieries Les Matapédiens s'opposent à la privatisation de Les Bois de l'Est

♦ AMQUI - Présidé par M. Gilles Belzile, le Comité des citoyens de la Matapédia dit s'opposer vigoureusement au projet de privatisation du complexe de sciage Les Bois de l'Est, une filiale de la société d'Etat Rexfor.

par Jean Didier FESSOU

M. Belzile dit craindre que l'acquisition des Bois de l'Est par la papetière Donohue ne signifie la fermeture des scieries de Saint-Léon et de Lac-au-Saumon, qui emploient 34 à 38 personnes sur une base saisonnière.

Les craintes de M. Belzile sont partagées par les corps constitués de la région, note le commissaire industriel d'Amqui, M. Jean-Yves Desrosiers: « Nous voulons une plus grande transformation de la ressource dans les scieries de Lac-au-Saumon et de Saint-Léon. Or nous craignons que la cession des Bois de l'Est à Donohue n'aboutisse à leur fermeture ».

Besoin supplémentaire

En projetant de construire une usine de pâte à Matane, Donohue prévoit avoir besoin de 600.000 mètres cubes de matière ligneuse par année, soit 200.000 de plus que prévu. Le ministre responsable de la Forêt, M. Albert Côté, a offert de couvrir ce besoin supplémentaire à la condition que Donohue accepte

de se porter acquéreur des Bois de l'Est, d'ici le 22 juillet.

Donohue n'a pas encore accepté ou refusé l'offre du ministre Côté mais a déjà fait savoir son intention de « rationaliser » l'exploitation des Bois de l'Est. Depuis sa fondation, en 1984, et malgré des investissements de \$28 millions, les Bois de l'Est n'ont jamais été capables d'atteindre le seuil de rentabilité. Le déficit d'exploitation accumulé dépasse \$9 millions.

Selon le député de Matapédia à l'Assemblée nationale, le libéral Henri Paradis, le projet de rationalisation de Donohue prévoit la fermeture de l'usine de traitement des Bois de l'Est, à Matane, et l'augmentation des activités des scieries « satellites » de Grande-Vallée, Marsoui, Lac-au-Saumon, Saint-Léon et Matane.

Les approvisionnement

A Amqui, M. Belzile réplique que Donohue n'a pas intérêt à transformer la matière ligneuse dans la Matapédia parce que cette transformation augmenterait substantiellement le coût de ses approvisionnements: « Donohue, c'est un fabricant de pâte. On craint que Donohue ne se contente de faire brûcher du bois dans la Matapédia pour alimenter en pulpe son usine de Matane. Donohue n'a aucun intérêt à augmenter les activités de

sciage, que ce soit dans la Matapédia ou ailleurs ».

M. Belzile dit redouter que Donohue n'en vienne à fermer les scieries de Lac-au-Saumon et de Saint-Léon: « À cause de la conjoncture qui prévaut dans l'industrie du sciage, il est clair que Donohue ne pourra exploiter les scieries de Lac-au-Saumon et de Saint-Léon pendant une période de temps suffisante. A plus ou moins long terme, ces deux scieries sont condamnées à la fermeture parce que Donohue se propose de scier du bois de 2 X 4 alors que le marché pour ce type de production est fortement encombré ».

Et il ajoute: « L'objectif de Donohue n'est pas de transformer davantage le bois qui se trouve dans la Matapédia mais de faire le moins de transformation possible pour approvisionner à moindre frais son projet de Matane ».

Fonds du problème

Les craintes de M. Belzile et de M. Desrosiers révèlent un problème de fonds propre à la vallée de la Matapédia.

L'essentiel du bois récolté dans la forêt publique de la région est destiné aux usines de pâte et papier des groupes Fraser, CIP et Consolidated Bathurst au Québec et au Nouveau-Brunswick. Ces trois géants déterminent aussi le prix des

copeaux. Un prix, soutient M. Belzile, qui serait inférieur de près de 20 pour 100 à ce qui se paye ailleurs au Québec: « La Matapédia a toujours alimenté le Nouveau-Brunswick avec son bois et c'est pour cela que tous nos projets n'ont jamais abouti ».

En effet, ce sont les gens de la Matapédia qui ont mis sur pied le projet d'implantation d'une papeterie dans la région. En 1976, en collaboration avec le Syndicat des producteurs de bois et le groupe Cascade. Projet qui a pris le chemin de Matane, quelques années plus tard.

Le ressentiment du Comité de citoyens de la Matapédia est encore très vif, si l'on en croit M. Belzile: « Pour nous, Donohue est déjà plus que généreusement subventionnée. Il deviendrait odieux de lui céder à moindre coût les Bois de l'Est. Si quelqu'un doit être subventionné pour maintenir l'activité économique qui découle de l'existence des scieries de Saint-Léon et Lac-au-Saumon, autant que ce soit les gens de la Matapédia. Le comité de citoyens exige que le bois de la vallée soit transformé sur son territoire et que soient considérées en priorité les offres d'acquisition qui proviendraient des résidents de la Matapédia ».

EN UN CLIN D'OEIL

■ **ACDS: projet de \$13,6 millions** - HULL - ACDS Inc., de Hull, annonce le lancement du plus grand projet de recherche-développement de logiciels en infographie à référence spatiale jamais réalisé au Canada. La mise en oeuvre et la réalisation du projet Estrella nécessiteront des investissements de \$13,6 millions, étalés sur deux ans. Ce projet, explique la compagnie, vise la mise au point et le développement d'une nouvelle génération de logiciels graphiques destinés à la gestion des informations à référence spatiale. Le financement, ajoute-t-on de même source, sera assuré par des investissements de ACDS et la participation conjointe des gouvernements fédéral et québécois.

■ **Howmet veut racheter Cercast** - GREENWICH - Howmet Corp., de Greenwich (Connecticut) a fait part, hier, de son intention de racheter le groupe montréalais Cercast, pour un montant qui n'a pas été rendu public. La compagnie acheteuse (c.a. annuel: \$800 millions US) se présente comme le leader mondial dans le domaine des éléments de turbomoteur en superalliages, fabriqués par moulage à la cire perdue et destinés aux réacteurs d'avion. Howmet est une filiale de Pechiney Corp., qui est le holding en Amérique du Nord pour les activités du groupe français Pechiney. De son côté, le groupe Cercast a des usines dans quatre pays et ses ventes annuelles dépassent \$80 millions US. Il est le plus grand producteur mondial de pièces d'aluminium fabriquées par moulage à la cire perdue, destinées à l'industrie aérospatiale.

■ **Electrolux: OPA sur Murray** - NASHVILLE - La société américaine Murray Ohio Manufacturing Co. (bicyclettes et tondeuses à gazon) a annoncé avoir reçu une offre d'achat du groupe suédois Electrolux, en ajoutant que son conseil d'administration avait rejeté cette OPA. Murray a précisé, dans un communiqué, que le groupe suédois, spécialisé notamment dans les équipements ménagers, propose 48 dollars par action, soit environ 180 millions de dollars pour la totalité du capital.

■ **Mohasco acheté par MHS Holding** - FAIRFAX - Mohasco Corp., fabricant et distributeur américain d'aménagement de bureau et d'intérieur, a accepté hier d'être racheté pour \$456 millions (\$36,50 par action) par le groupe d'investisseurs MHS Holding Corp., ont annoncé les deux firmes. Aux termes de cet accord, MHS Holding groupe nouvellement formé, fera d'ici le 13 mai une offre d'achat portant sur les 12,5 millions d'actions ordinaires du capital de Mohasco.

La Banque Nationale lance la Carte Plus

♦ MONTREAL (PC) - Le vice-président aux services aux particuliers de la Banque Nationale du Canada, M. Pierre Desrosiers, a effectué hier, en conférence de presse, le lancement de la nouvelle Carte Plus Banque Nationale.

Ce nouveau concept, mis au point avec la collaboration de dix partenaires, est réservé aux personnes de 59 ans et plus.

Offerte gratuitement aux déten-

teurs d'un compte à la BNC, cette carte leur permettra de profiter de rabais intéressants tant au chapitre des services bancaires qu'après des entreprises et commerces de détail suivants: Marché Richelieu, Ultramar, Expos, Essaim, Giorgio, Croix-Blanche, Vidéotron, Budget, Holiday Inn et les Grands Explorateurs.

Nomination à la Fiducie du Québec



Serge Lamarche

Monsieur Jean-Pierre Duguay, vice-président et directeur général, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Serge Lamarche au poste de vice-président, Services aux caisses.

Monsieur Lamarche possède une solide expérience de gestion dans le domaine des services financiers et plus particulièrement à l'intérieur du Mouvement Desjardins où il oeuvre depuis près de 20 ans.

À titre de vice-président, Services aux caisses, monsieur Lamarche assurera le développement de relations d'affaires entre la Fiducie du Québec et le réseau Desjardins ainsi que la mise en marché et l'administration des services financiers et fiduciaires offerts aux caisses.

La Fiducie du Québec, société du Mouvement Desjardins, est l'une des plus importantes compagnies de fiducie au Québec avec un actif supérieur à 1,5 milliard \$ et près de 14 milliards \$ de biens administrés.



Mutuelle d'assurance-groupe



Jean-Marie Gagnon, c.a.

Monsieur Jacques de la Chevrotière, président de SSQ, Mutuelle d'assurance-groupe, annonce l'élection de monsieur Jean-Marie Gagnon, c.a., au Conseil d'administration de la Société.

Monsieur Gagnon, un spécialiste de l'économie de l'entreprise, est professeur titulaire de gestion financière à l'Université Laval. Il est l'auteur de nombreuses communications dans des revues scientifiques et professionnelles. Monsieur Gagnon fait partie du Conseil exécutif de l'Université Laval, de la Société royale du Canada et de plusieurs associations professionnelles.

SSQ est un chef de file de l'assurance collective au Québec. Par ses filiales, elle offre aussi les produits d'assurance-vie individuelle et d'assurances générales, automobile et habitation.

Membre Aériplan

Nous faisons chambres à part

Entièrement redessiné, votre meilleur rendez-vous d'affaires à Montréal vous réserve tous les privilèges de la distinction. A part que... avez-vous réservé?

Holiday Inn CROWNE PLAZA

Centre-ville

420, rue Sherbrooke O. Montréal H3A 1B4
(514) 842-6111 Fax: (514) 842-9381 - 1-800-HOLIDAY

mémo

Important
Courtage à
escompte
1-800-363-3517

Investel

FAITES-EN VOTRE LIGNE D'ACTION

ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À 85 %
EN FRAIS DE COURTAGE.

Placements Banque Nationale Inc., filiale de la Banque Nationale, lance un nouveau service téléphonique de courtage à escompte, Investel.

Investel établit une communication directe avec un professionnel dans l'exécution de vos transactions d'achat et de vente de titres boursiers sur le parquet d'une bourse canadienne ou américaine.

Comparativement au courtier traditionnel, le service de courtage à escompte Investel permet d'économiser jusqu'à 85 % en frais de courtage. Constatez par vous-même!

Économie de frais de courtage

FRAIS DE COURTAGE POUR LES TRANSACTIONS (TITRES CANADIENS)	400 ACTIONS TRANSGEEES 45% ACTION	200 ACTIONS TRANSGEEES 25% ACTION	100 ACTIONS TRANSGEEES 15% ACTION	100 ACTIONS TRANSGEEES 15% ACTION	100 ACTIONS TRANSGEEES 15% ACTION
Valeur	1600\$	800\$	400\$	200\$	200\$
Commission moyenne* (valeur comptée traditionnellement)	51\$	101\$	201\$	101\$	101\$
Frais de courtage avec Investel	31\$	41\$	51\$	51\$	51\$
Economie \$	11\$	60\$	150\$	450\$	100\$
Pourcentage d'économie	32,7%	75,0%	75,0%	82,5%	80,0%

* Moyenne établie à partir des frais de courtage de six grands courtiers de courtage (décembre 1987). Ces frais s'appliquent à la Bourse de Montréal, de Toronto et d'Albany.

LES AVANTAGES INVESTEL

- Ouvert 12 heures par jour, de 8 h à 20 h, du lundi au vendredi, Investel offre une plus grande flexibilité horaire que le courtier traditionnel.
- Relié au plus grand réseau bancaire du Québec, Investel bénéficie d'appuis solides: plus de 465 succursales à votre service.
- Investel offre un compte avec marge de crédit.
- On peut communiquer avec Investel sans frais, partout au Québec. Investel, un service économique, rapide et... efficace.

EMPRUNTEZ LA LIGNE D'ACTION INVESTEL

Pour ouvrir un compte et recevoir votre carte Investel, rien de plus facile: il suffit de remplir le bon de commande ci-joint, de nous le retourner dans les plus brefs délais ou de nous appeler au 1-800-363-3517.

Ou encore, passez simplement à la succursale de la Banque Nationale la plus près de chez vous. On se fera un plaisir de vous aider.

PLACEMENTS
BANQUE NATIONALE INC.

Investel

Relié au plus grand réseau bancaire du Québec.

Remplissez le bon de commande ci-dessous et profitez vous aussi des nombreux avantages du service téléphonique de courtage à escompte Investel.

SERVICE DE COURTAGE À ESCOMPTE INVESTEL

Placements Banque Nationale Inc.
600, rue de la Gauchetière Ouest
6^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4L2
Veuillez me faire parvenir votre brochure explicative accompagnée d'un formulaire d'adhésion au service de courtage à escompte Investel.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____
Code postal _____



DOW JONES 1,997.35 -10.11	TORONTO 3,285.90 -21.26	MONTREAL 1,622.02 -10.85	OR \$447.30 US +\$3.60	ARGENT \$7,989 Can.
---------------------------------	-------------------------------	--------------------------------	------------------------------	------------------------

Tires Ventres Haut Bas Form. Chang.

[illegible]

en baisse de 21.26

[illegible]

en baisse de 10.11

[illegible]

SUGAR 1234.20
- 1.13

Field	Country	Year	Age	Sex	Weight (kg)	Height (cm)	Length (cm)	Width (cm)	Depth (cm)	Volume (L)	Notes
1	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
2	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
3	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
4	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
5	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
6	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
7	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
8	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
9	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
10	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
11	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
12	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
13	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
14	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
15	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
16	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
17	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
18	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
19	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
20	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
21	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
22	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
23	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
24	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
25	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
26	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
27	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
28	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
29	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
30	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
31	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
32	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
33	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
34	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
35	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
36	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
37	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
38	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
39	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
40	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
41	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
42	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
43	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
44	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal
45	USA	1980	10	M	100	120	10	10	10	10	Normal

Nous assurons la réussite

Poitras, Lavigneur inc., courtiers d'assurances
Place Québec, bureau 236, C.P. 1305, Québec (Québec) G1K 7C1
Téléphone: (418) 647-1111. Télécopieur: 647-4976. Télex: 051-333

[illegible][illegible]

Selon Bob White, le libre-échange restreint la souveraineté du Canada

♦VANCOUVER (PC) - A moins de refuser l'entente de libre-échange avec les États-Unis, le Canada peut s'attendre à devenir une société évoluant selon une philosophie nettement américaine où prime le principe de « la survie des mieux adaptés », maintient le président des Travailleurs unis de

l'automobile du Canada. L'entente restreint la souveraineté du Canada et compromet l'excellence de nos programmes sociaux et de notre assurance-santé, a déclaré hier M. Bob White devant quelque 200 personnes dans le cadre d'un débat sur le libre-échange organisé par la Fédération des tra-

vailleurs de la Colombie-Britannique, dans le cadre de la convention biennale du Congrès du travail du Canada.

Rappelant la disparition du Programme énergétique national et les modifications apportées à l'Agence d'examen des investissements étrangers, M. White a déclaré que le

libre-échange constituait un chapitre d'un « agenda néo-conservateur » dont le but premier est de satisfaire les ambitions des entreprises axées sur le profit aux dépens des travailleurs canadiens.

Le libre-échange ne signifie pas inmanquablement un plus grand nombre d'emplois et une diminu-

tion des prix, a-t-il déclaré.

Même avec le libre-échange, les mesures protectionnistes américaines peuvent nuire aux Canadiens et entraîner des pertes d'emplois. Le représentant du commerce des États-Unis, M. Clayton Yetter, a rappelé M. White, a encore dernièrement rassuré le Congrès.



Bob White, président des TUA.

TORONTO

(suite de la page B-10)

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Landmark	1	500	55	53	53	-3
Alcan	1	200	55	53	53	-3
Imperial	1	200	55	53	53	-3
Bank of Montreal	1	200	55	53	53	-3
Bank of Toronto	1	200	55	53	53	-3
Bank of Nova Scotia	1	200	55	53	53	-3
Bank of New Brunswick	1	200	55	53	53	-3
Bank of the Atlantic	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200	55	53	53	-3
Bank of the South	1	200	55	53	53	-3
Bank of the East	1	200	55	53	53	-3
Bank of the West	1	200	55	53	53	-3
Bank of the North	1	200				

L'ACTUALITÉ LOCALE

Pratiques comptables de Beauport critiquées

• L'Association des payeurs de taxes de Beauport (APT) dénonce certaines données du dernier rapport sur les états financiers de la ville préparé par la firme de comptables agréés Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau et Associés et déposé par le maire Jacques

Langlois, à la dernière assemblée du conseil municipal.

par GÉRALD OUELLET

Selon la critique financière de l'APT, M. Fernand Trudel, l'exercice financier 1987 de Beauport

s'est soldé par un déficit de \$178,000 contrairement à un excédent de \$57,956 sur les dépenses révélés dans le rapport.

De plus, souligne le porte-parole de l'association, cet écart est attribuable à une modification des pratiques comptables instaurées en

janvier 1987, ce qui a permis d'alléger les dépenses de \$235,000. M. Trudel rappelle que la ville avait créé une réserve avec les stocks d'essence, de bornes-fontaines et de tuyaux de voirie.

« Si on avait continué d'appliquer la même méthode comptable,

celle du ministère des Affaires municipales, c'est un déficit et non un surplus que la ville aurait enregistré », de dire M. Trudel. Il trouve pour le moins curieux que cette décision de modifier la présentation des états financiers survienne en cette année d'élection municipale.

Revenus surévalués

En ce qui a trait aux revenus prévus en 1988, M. Trudel estime qu'ils sont surévalués, principalement ceux engendrés par les nouvelles constructions. Le rapport déposé la semaine dernière faisait état que les taxes, les compensations tenant lieu de taxes et les raccorde-

ments d'aqueduc et d'égouts contribueraient à augmenter les revenus de l'ordre de \$1,185,335, compte tenu de la hausse prévue de la construction.

Hausse de taxes en 1989

Finalement, le critique financier de l'APT prévient les contribuables de Beauport. « Même s'ils ont pu bénéficier du maintien de la taxe foncière générale au cours des quatre dernières années, comme l'avait d'ailleurs promis le maire Langlois lors de la campagne de 1984, ils doivent s'attendre à des lendemains d'élections moins roses et à une hausse de taxes en 1989 ».

AVIS DIVERS - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Région administrative - Bas-St-Laurent-Gaspésie (01)

Projets nos: 11-188-271 à 283
12-188-280 à 290
13-188-278 à 280
14-188-278
15-188-272 à 278

Projets d'entretien chimique terrestre des plantations à être réalisés dans la région administrative du Bas-St-Laurent et Gaspésie (01) pour la période de juillet à septembre 1988. Le ministère de l'Énergie et des Ressources tendra des réunions d'information pour tous les propriétaires de débroussaillages ou transporteurs (Pulp Jack) intéressés aux projets. Pour les projets à être réalisés dans l'unité de gestion du Bas-St-Laurent, les propriétaires de machines à chenilles F4-Dion sont également visés par le présent appel d'offres.

Les plans et devis ainsi que les formulaires de soumissions seront disponibles lors de ces réunions. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur place d'affaires au Québec et qui ont requis les documents de soumission en leur nom.

Dates des réunions	Heures	Endroits
17 mai 1988	9h30	U.G. de la Baie des Chaleurs 18, rue de la Cour RIVIERE-DU-LOUP (Qué.) GSR 3Y9 Tél. 862-8213
18 mai 1988	14h00	U.G. du Bas-St-Laurent 92, 2e Rue ouest RIMOUSKI (Qué.) GSL 8B3 Tél. 722-3710

Clôture des soumissions: Le 27 mai 1988 à 15h00.

Dates des réunions	Heures	Endroits
31 mai 1988	14h00	U.G. de la Baie des Chaleurs CAPLAN, Comté Bonaventure (Québec) GOC 1H0 Tél. 388-2124
1er juin 1988	9h00	U.G. des Chic-Chocs 16, 1re Avenue ouest SAINT-ANNE-DES-MONTS (Québec) GOC 2G0 Tél. 763-5581
2 juin 1988	9h00	U.G. de la Gaspésie 11, rue de la Cathédrale GASPE (Québec) GOC 1H0 Tél. 368-3371

Clôture des soumissions: Le 10 juin 1988.

Garantie de soumission exigée: Cette garantie doit être d'une somme équivalente à 10% du montant demandé par le soumissionnaire si elle est sous forme de cautionnement ou doit correspondre à un montant forfaitaire équivalent à 5% dudit montant si elle est sous forme de chèque certifié.

Important: De plus, le ministère de l'Énergie et des Ressources se réserve le droit de refuser la soumission de toute firme ou individu ayant fait l'objet d'un rapport d'évaluation négatif, suite à la réalisation de travaux similaires au cours des années antérieures. Les soumissions devront être adressées à:

Ministère de l'Énergie et des Ressources
405, boul. Saint-Germain ouest
RIMOUSKI (Québec)
GSL 3N5

Le sous-ministre
PIERRE SARAUULT

Le présent projet de développement est financé par le Service canadien des forêts et le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Québec

Canada

Appel d'offres

Société canadienne
d'hypothèques et
de logement

Canada Mortgage
and Housing
Corporation

Société d'habitation
du Québec

PROJET Nos: 0010100, 0008800 et 0000201 LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC demande des soumissions pour les travaux de construction d'un ensemble d'habitation comprenant vingt-six (26) logements dans la municipalité de SALLUIT circonscription électorale de l'Ungava, selon un contrat à forfait pour fournir seulement la main-d'œuvre dans la réalisation de la construction de treize (13) bâtiments unifamiliaux et de trois (3) bâtiments multifamiliaux. La durée maximale des travaux sera de vingt (20) semaines.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction (L.R.Q., c.Q-1).

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet à compter du 11 mai 1988 au bureau de l'habitation autochtone de la Direction générale du bâtiment de la Société d'habitation du Québec, 1039, de la Chevrolière, Complexe "G", 26e étage, Québec G1R 4Z3, tél.: (418) 643-9104, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50,00\$), sous forme de chèque visé ou mandat poste émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Heures d'ouverture du bureau: de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au vendredi.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de cent vingt mille dollars (120 000,00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans, au montant de cinquante mille dollars (50 000,00\$). Toutes les garanties devront être valides pendant quarante-cinq (45) jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: À quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le mercredi 11 juin 1988, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de l'habitation autochtone de la Direction générale du Bâtiment, sis au 1039, de la Chevrolière, Complexe "G", 26e étage, Québec, local 26.109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

— Association de la Construction de Montréal et de Québec;
— Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc. (APCHQ);
— Société d'habitation du Québec.

N.B.: Les formulaires fournis par la Société seront obligatoirement utilisés.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le jeudi 26 mai 1988 à quatorze (14) heures, et leurs soumissions doivent être valides soixante (60) jours après leur dépôt.

Le secrétaire de la Société d'habitation du Québec

Me Jean-Luc Lesage, avocat

Canada

Québec

Appel d'offres

Société canadienne
d'hypothèques et
de logement

Canada Mortgage
and Housing
Corporation

Société d'habitation
du Québec

PROJET Nos: 0015500, 0013900 et 0000101 LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC demande des soumissions pour les travaux de construction d'un ensemble d'habitation comprenant quarante-deux (42) logements dans la municipalité de KUJUUJUAQ circonscription électorale de l'Ungava, selon un contrat à forfait pour fournir seulement la main-d'œuvre dans la réalisation de la construction de seize (16) bâtiments unifamiliaux et de cinq (5) bâtiments multifamiliaux. La durée maximale des travaux sera de vingt (20) semaines.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction (L.R.Q., c.Q-1).

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet à compter du 11 mai 1988 au bureau de l'habitation autochtone de la Direction générale du bâtiment de la Société d'habitation du Québec, 1039, de la Chevrolière, Complexe "G", 26e étage, Québec G1R 4Z3, tél.: (418) 643-9104, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50,00\$), sous forme de chèque visé ou mandat poste émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Heures d'ouverture du bureau: de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au vendredi.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de cent quatre-vingt mille dollars (180 000,00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans, au montant de quatre-vingt mille dollars (80 000,00\$). Toutes les garanties devront être valides pendant quarante-cinq (45) jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: À quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le mercredi 11 juin 1988, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de l'habitation autochtone de la Direction générale du Bâtiment, sis au 1039, de la Chevrolière, Complexe "G", 26e étage, Québec, local 26.109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

— Association de la Construction de Montréal et de Québec;
— Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc. (APCHQ);
— Société d'habitation du Québec.

N.B.: Les formulaires fournis par la Société seront obligatoirement utilisés.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le jeudi 26 mai 1988 à quatorze (14) heures, et leurs soumissions doivent être valides soixante (60) jours après leur dépôt.

Le secrétaire de la Société d'habitation du Québec

Me Jean-Luc Lesage, avocat

Canada

Québec

Appel d'offres

Société canadienne
d'hypothèques et
de logement

Canada Mortgage
and Housing
Corporation

Société d'habitation
du Québec

PROJET Nos: 0013600 et 0012100 LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC demande des soumissions pour les travaux de construction d'un ensemble d'habitation comprenant vingt et un (21) logements dans la municipalité de KUJUUJUAQ circonscription électorale de l'Ungava, selon un contrat à forfait pour fournir seulement la main-d'œuvre dans la réalisation de la construction de quinze (15) bâtiments unifamiliaux, d'un (1) bâtiment multifamilial et d'un (1) campement. La durée maximale des travaux sera de vingt (20) semaines.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction (L.R.Q., c.Q-1).

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet à compter du 11 mai 1988 au bureau de l'habitation autochtone de la Direction générale du bâtiment de la Société d'habitation du Québec, 1039, de la Chevrolière, Complexe "G", 26e étage, Québec G1R 4Z3, tél.: (418) 643-9104, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50,00\$), sous forme de chèque visé ou mandat poste émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Heures d'ouverture du bureau: de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au vendredi.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de cent dix mille dollars (110 000,00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans, au montant de cinquante-cinq mille dollars (55 000,00\$). Toutes les garanties devront être valides pendant quarante-cinq (45) jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: À quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le mercredi 11 juin 1988, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de l'habitation autochtone de la Direction générale du Bâtiment, sis au 1039, de la Chevrolière, Complexe "G", 26e étage, Québec, local 26.109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

— Association de la Construction de Montréal et de Québec;
— Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc. (APCHQ);
— Société d'habitation du Québec.

N.B.: Les formulaires fournis par la Société seront obligatoirement utilisés.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le jeudi 26 mai 1988 à quatorze (14) heures, et leurs soumissions doivent être valides soixante (60) jours après leur dépôt.

Le secrétaire de la Société d'habitation du Québec

Me Jean-Luc Lesage, avocat

Canada

Québec

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Ministère des Approvisionnements et Services

Direction générale des Approvisionnements

Projet	Description	Livraison
B140	Onze (11) limiteurs de portee électroniques (neufs) pour installation sur pelles excavatrices.	Différents endroits
B136	662 lames monopieces pour chasse-neige et ailes de côte.	Différents endroits
B137	2 914 nez, patins et sabots pour ailes de côte, charue, chasse-neige.	Différents endroits
B138	Impression de divers documents pouvant totaliser 7 185 000 pages.	Différents endroits

Clôture des soumissions: 24 mai 1988 à 15 h.

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Approvisionnements et Services
Bureau des appels d'offres
150, boulevard Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Qué. G1R 5K4
Tél.: (418) 643-5438

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des Approvisionnements,

Jean-Claude Careau, ing.

Québec

Appel d'offres

Société canadienne
d'hypothèques et
de logement

Canada Mortgage
and Housing
Corporation

Société d'habitation
du Québec

PROJET Nos: 0015600 et 0015700 LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC demande des soumissions pour les travaux de construction d'un ensemble d'habitation comprenant dix-neuf (19) logements dans la municipalité de KANGIQSUALUJUAQ circonscription électorale de l'Ungava, selon un contrat à forfait pour fournir seulement la main-d'œuvre dans la réalisation de la construction de neuf (9) bâtiments unifamiliaux, de deux (2) bâtiments multifamiliaux et d'un (1) campement. La durée maximale des travaux sera de vingt (20) semaines.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction (L.R.Q., c.Q-1).

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet à compter du 11 mai 1988 au bureau de l'habitation autochtone de la Direction générale du bâtiment de la Société d'habitation du Québec, 1039, de la Chevrolière, Complexe "G", 26e étage, Québec G1R 4Z3, tél.: (418) 643-9104, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50,00\$), sous forme de chèque visé ou mandat poste émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Heures d'ouverture du bureau: de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au vendredi.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de cent mille dollars (100 000,00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans, au montant de cinquante mille dollars (50 000,00\$). Toutes les garanties devront être valides pendant quarante-cinq (45) jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: À quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le mercredi 11 juin 1988, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de l'habitation autochtone de la Direction générale du Bâtiment, sis au 1039, de la Chevrolière, Complexe "G", 26e étage, Québec, local 26.109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

— Association de la Construction de Montréal et de Québec;
— Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc. (APCHQ);
— Société d'habitation du Québec.

N.B.: Les formulaires fournis par la Société seront obligatoirement utilisés.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le jeudi 26 mai 1988 à quatorze (14) heures, et leurs soumissions doivent être valides soixante (60) jours après leur dépôt.

Le secrétaire de la Société d'habitation du Québec

Me Jean-Luc Lesage, avocat

Canada

Québec

Appel d'offres

Société canadienne
d'hypothèques et
de logement

Canada Mortgage
and Housing
Corporation

Société d'habitation
du Québec

PROJET Nos: 0030100, 0019000 et 0016800 LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC demande des soumissions pour les travaux de construction d'un ensemble d'habitation comprenant trente-sept (37) logements dans les municipalités d'AKULIVIK et d'INUKJAK circonscription électorale de l'Ungava, selon un contrat à forfait pour fournir seulement la main-d'œuvre dans la réalisation de la construction de dix-neuf (19) bâtiments unifamiliaux, de trois (3) bâtiments multifamiliaux et d'un (1) entrepôt. La durée maximale des travaux sera de vingt (20) semaines.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction (L.R.Q., c.Q-1).

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet à compter du 11 mai 1988 au bureau de l'habitation autochtone de la Direction générale du bâtiment de la Société d'habitation du Québec, 1039, de la Chevrolière, Complexe "G", 26e étage, Québec G1R 4Z3, tél.: (418) 643-9104, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50,00\$), sous forme de chèque visé ou mandat poste émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Heures d'ouverture du bureau: de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au vendredi.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de cent soixante-dix mille dollars (170 000,00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans, au montant de quatre-vingt-cinq mille dollars (85 000,00\$). Toutes les garanties devront être valides pendant quarante-cinq (45) jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: À quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le mercredi 11 juin 1988, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de l'habitation autochtone de la Direction générale du Bâtiment, sis au 1039, de la Chevrolière, Complexe "G", 26e étage, Québec, local 26.109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

— Association de la Construction de Montréal et de Québec;
— Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc. (APCHQ);
— Société d'habitation du Québec.

N.B.: Les formulaires fournis par la Société seront obligatoirement utilisés.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le jeudi 26 mai 1988 à quatorze (14) heures, et leurs soumissions doivent être valides soixante (60) jours après leur dépôt.

Le secrétaire de la Société d'habitation du Québec

Me Jean-Luc Lesage, avocat

Canada

Québec

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 10 h 30 heure de Montréal

BGT.87016.F le mardi 24 mai 1988	EPJ.81124.A le mardi 31 mai 1988	GDN.80040.A le mardi 31 mai 1988	GDN.80045.A le mardi 31 mai 1988
7 CARROSSERIES DE TYPE CAISSE	Poste Cleveland Comté de Shelbourn	Région Laurentides	Région Laurentides
CONSTRUCTION D'UN AJOUT AU BÂTIMENT DE COMMANDE, INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GENIE CIVIL (ADDITION 1988)	CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIITS D'ACCÈS À DIVERS ENDROITS DE LA RÉGION EXCLUANT LE SECTEUR HULL	CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIITS D'ACCÈS À DIVERS ENDROITS DE LA RÉGION EXCLUANT LE SECTEUR HULL	CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIITS D'ACCÈS À DIVERS ENDROITS DE LA RÉGION EXCLUANT LE SECTEUR HULL</

LES ARTS ET SPECTACLES

L'OSQ, Guy Bélanger et le duo Bouchard-Morisset au festival de musique Québec sera bien représentée à Lanaudière



Les pianistes Renée Morisset et Victor Bouchard donneront un concert tout-Mozart à Québec. On pourra également les entendre au Festival de Lanaudière.

Le Festival de musique de chambre de Québec de retour cette année

À la suite du succès remporté par le premier Festival de musique de chambre de Québec tenu l'an dernier, l'événement sera répété du 15 au 20 juin avec cinq concerts dans différentes chapelles historiques de la ville.

par Marc SAMSON

Les invités en seront le duo Violaine Mélançon, violon, et Seth Knopp, piano, qui joueront des oeuvres de Beethoven, Schoenberg, Berg et Brahms à la chapelle du Bon-Pasteur le 15 juin.

Le lendemain 16 juin, à la chapelle des Soeurs de la Charité, débuts à Québec du Quatuor à cordes Brunswick en compagnie de la pianiste Arlene Simmons. Bach, Haydn, Debussy et Dvorak figurent au programme.

Le Trio de la Famille Zhang, formé de deux jeunes violonistes de Toronto et de leur mère pianiste, déjà entendu au festival de l'an dernier, sera de retour à la chapelle du Bon-Pasteur le 17 juin pour interpréter des pages de Bach, Tchaikovsky, Saint-Saëns et Ysaye.

Pour leur part, Renée Morisset et Victor Bouchard présenteront une soirée Mozart pour piano quatre-mains, à la chapelle de l'Hôpital Général, le 19 juin.

Le festival de cette année se terminera avec un concert de 1 Musici de Montréal, à la chapelle des Ursu-

lines, le 20 juin. L'orchestre de chambre que dirige Yuli Turovski se fera en cette occasion l'interprète de Haendel, Haydn, Tartini et Elgar.

Disponibles dès maintenant au réseau Billetech, les billets ont été fixés à \$13 pour un concert, avec des prix variant à la baisse suivant le nombre de représentations (soit \$24 pour deux concerts, allant jusqu'à \$45 pour cinq concerts).

Le docteur Gérard Bastien, fondateur du Festival de musique de chambre de Québec en collaboration avec FideArt, assure toujours la présidence du conseil d'administration de la société qui présente cette manifestation, alors que le cardinal Louis-Albert Vachon en est le président d'honneur.

« Son et lumière »

Les chapelles historiques et d'art dans lesquelles se dérouleront les cinq concerts de cette année ont été des témoins importants de l'évolution artistique des 17e, 18e et 19e siècles, époque où le répertoire de la musique de chambre s'est considérablement enrichi, précisent les responsables de cette manifestation.

Les chapelles du monastère des Ursulines, de l'Hôpital Général, des Soeurs de la Charité et du Bon-Pasteur constituent donc, selon eux, des lieux privilégiés et particulièrement bien adaptés au lien et à l'harmonie son et lumière, que poursuit ce festival de musique de chambre.

Les musiciens de la ville de Québec affirmeront leur présence au Festival de Lanaudière (à Joliette) cet été, apprenait-on à la conférence de presse tenue hier à Montréal. Le père Fernand Lindsay, directeur artistique de l'événement, révélait alors la programmation complète de cette manifestation.

par Marc SAMSON

L'Orchestre symphonique de Québec, dirigé par son chef régulier Simon Streatfeild, y donnera un concert le 23 août, en compagnie de l'illustre soprano gallois Gwyneth Jones. Ce concert sera capté par les caméras de Radio-Canada pour une télédiffusion ultérieure.

Simon Streatfeild se retrouvera également à Joliette (le 12 août) pour diriger les quelque 100 musiciens de l'Orchestre des Jeunes du Canada.

Parmi les autres musiciens québécois qui se feront entendre cet été

au Festival de Lanaudière se trouvent le duo-piano Bouchard & Morisset (le 6 août), le ténor Guy Bélanger qui fera partie de la distribution des *Saisons* de Haydn (le 8 juillet), de *Boris Godounov* de Moussorgsky (les 3 et 5 juillet) et des *Pêcheurs de perles* de Bizet (les 20 et 22 août), ces deux derniers opéras en version de concert.

Quant à la série « En concert », présentée en collaboration avec Radio-Canada FM, elle comptera parmi ses invités les Quatuors Artis et Laval, ainsi que l'orchestre de chambre Les Violons du Roy (les 7, 14 et 21 août).

Gilles Ouellet dirigera des instrumentistes de Montréal pour la reprise (le 16 juillet) du spectacle de Diane Dufresne, lequel connut un grand succès à Québec et d'intéressantes rentrées dans les caisses, et pour un nouveau spectacle avec Michel Rivard (le 14 juillet).

Liste impressionnante

Parmi les autres invités de la

version 1988 du Festival de Lanaudière figurent les pianistes Vlado Perlemuter (les 29 juin et 4 juillet), Olli Mustonen (le 25 juillet), Marc-André Hamelin (le 5 août), Moura Lympny (le 11 août), le duo Louis Lortie & Hélène Mercier (le 19 août), le mezzo-soprano Frederica Von Stade (le 13 août).

L'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal proposera deux productions : *Les Joyeuses commères* de Winsor de Nicolai (les 28 et 30 juin) et *L'Enfant et les sortilèges* de Ravel (les 15 et 17 juillet).

On y retrouvera également les figures familières à Joliette du guitariste Alexandre Lagoya (avec 1 Musici de Montréal le 1er juillet et en récital le 3 juillet) et du virtuose de la flûte de pan Zamfir (en récital le 2 juillet et avec le Quatuor Morency le 10 juillet).

Parmi les autres événements soulignons la présentation de l'oratorio *Le Roi David* de Honegger, la présence de l'Orchestre du Centre national des Arts d'Ottawa, du Choeur de la cathédrale de Salzboung, une Semaine de musique polonaise (du 19 au 23 juillet), le Quatuor Messiaen de Paris, un récital de

Wilhelmina Fernandez, autre artiste préférée du public du Festival (le 16 août).

L'Orchestre métropolitain participera à un certain nombre de ces manifestations : *Boris, Les Saisons, Les Pêcheurs de perles*, les spectacles Dufresne et Rivard, et le concert d'ouverture du Festival avec Agnès Grossmann au pupitre et la violoniste Angèle Dubeau comme soliste.

Rappelons également la soirée-gala avec Rudolf Nureyev (le 28 juillet) et la série de représentations du *Récit de la servante Zerline* avec Jeanne Moreau (du 18 au 21 juillet).

Par ailleurs, le pianiste français Michel Dalberto, qui doit donner un récital à Joliette, le 9 juillet, serait l'un des invités des concerts à l'église Saint-Jean-Baptiste, présentés dans le cadre du Festival d'été de Québec.

Tous les mardis CHEZ CINÉPLEX ODEON SE POURSUIT... LA TRADITION

3.50 MARDIS

Ne bougez plus ! Les Cadets débarquent sur Miami Beach pour une nouvelle aventure.

POLICE ACADEMY 5 EN VERSION FRANÇAISE

PLACE CHAREST AFFECTION MIAMI BEACH

HARRISON FORD FRANTIC EN VERSION FRANÇAISE

PLACE CHAREST

VERSION FRANÇAISE

WALL STREET MICHAEL DOUGLAS

PLACE CHAREST CINÉMA LIDO

NICOLAS CAGE "ECLAIR DE LUNE" EN VERSION FRANÇAISE

PLACE CHAREST

7 OSCARS BROADCAST NEWS EN VERSION FRANÇAISE

PLACE CHAREST

L'EMPIRE DU SOLEIL JOHN MALKOVICH MIRANDA RICHARDSON

LE PARIS

L'AVANT D'ÊTRE UN ZOO LA NUIT GAGNANT DE 13 PRIX GÉNIE! MEILLEUR FILM

LE PARIS

La vie est un long fleuve tranquille

PLACE CHAREST

LE DERNIER EMPEREUR VERSION FRANÇAISE

PLACE CHAREST CINÉMA ST-GEORGES

Danse l'active VERSION FRANÇAISE DE

LE PARIS

Les Possédés OMAR SHARIF

PLACE CHAREST

LES FORCES MAL VERSION FRANÇAISE DE "RETRIBUTION"

CANADIÈRE

FAMOUS PLAYERS

5.00\$ Les JOURS de SEMAINE UN PRIX AU GOUT DU JOUR

PETER WELER SAM ELLIOTT SHAKEDOWN 14 ans

VERSION ORIGINALE

STE-FOY En sem.: 19h10 et 21h20

BRUCE WILLS JAMES GARNER SUNSET 14 ans

Version originale

PLACE QUÉBEC En sem.: 19h05 et 21h20

STEVEN SEAGAL ABOVE THE LAW 18 ans

Version originale

PLACE QUÉBEC En sem.: 19h05 et 21h25

Version originale CRITTERS 2 The Main Course

STE-FOY En sem.: 19h00 et 21h10

JEAN-PIERRE MARIELLE Les Mois d'Avril sont Meurtres 14 ans

Version originale

Galerias de la Capitale En sem.: 19h30 et 21h30

Version française MAURICE GAGNANT DU LION D'ARGENT AU FESTIVAL DE VENISE 1987

Galerias de la Capitale En sem.: 18h15 et 21h00

MICHAEL DOUGLAS GLENN CLOSE LIAISON FATALE 14 ans

Version originale

Galerias de la Capitale En sem.: 18h30 et 21h00

DUDLEY MOORE KIRK CAMERON Men Dure c'est Moi 14 ans

Version originale

Galerias de la Capitale En sem.: 19h10 et 21h20

UN MARIAGE ENTRE LE CIRQUE ET LES VARIÉTÉS
Le Devoir, 4 mai 1988

L'ENFANT DU CIRQUE:
UN SUPER SPECTACLE
La Presse, 4 mai 1988

ORIGINAL, CE SPECTACLE-GALA
SERA UNE PREMIÈRE AU CANADA
Le Soleil, 17 mars 1988

DEUX HEURES DE RÊVE...
Le Soleil, 17 mars 1988

L'HISTOIRE... C'EST LE RÊVE
FANTASTIQUE D'UN ENFANT...
La Presse, 4 mai 1988



LE SOLEIL

Une seule représentation

BILLETS EN VENTE DANS LE RÉSEAU

Billetech

DEUX MAGASINS LA BAIE, BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-ROY, COLISÉE, GRAND THÉÂTRE, IMPLANTHÉÂTRE, PALAIS MONTCALM, SALLE ALBERT-ROUSSEAU, SEPT SUPERMARCHES PROVIGO PARTICIPANTS.

L'enfant du cirque

une présentation de

LA LAURENTIENNE MUTUELLE D'ASSURANCE

Mettant en vedette
Nathalie Simard
Normand Brathwaite
Johanne Blouin
Judi Richards
Les Foubrac
Crescendo
Clown Chocolat
Lucie Laurier
... et des artistes du
Cirque du Soleil

Dimanche 15 mai 1988,
14h00
Colisée de Québec

Mise en scène: Mouffe
Production
Entreprises Tous Azimuts
en collaboration avec le
Cirque du Soleil
Productions de la Capitale
et Guy Lefrère

Billets (sièges réservés):
15 \$ incluant frais de
service et taxes

un spectacle bénéfice au profit de l'hôpital pour enfants de l'Est du Québec

L'ART'UALITÉ

■ Erreur sous la photo - Une erreur d'identification de personnages concernant l'article publié hier sur le gala du concours *Québec en chanson 1988* a fait inscrire le nom de Claude Lépine, l'un des lauréats de cet événement, sous une photo montrant le chanteur Max Paul, qui participait à la soirée comme artiste invité et non pas comme auteur-compositeur de l'une des quatre chansons primées.

■ Heinlein est mort - CARMEL (AFP) — L'écrivain américain de science-fiction Robert Anson Heinlein, auteur de 45 ouvrages dont le célèbre *Stranger in a Strange Land* (1961), est décédé dimanche à Carmel, en Californie, à l'âge de 80 ans. Heinlein avait été officier dans la marine de guerre américaine et ingénieur aéronautique, avant de se lancer dans la littérature de science-fiction en 1948, avec *Beyond This Horizon*. Doté d'une solide formation scientifique, diplômé en mathématiques et en physique, il s'était fait une réputation de spécialiste des techniques spatiales et plusieurs de ses romans et nouvelles avaient donné lieu à des séries télévisées sur l'espace. Il était également l'auteur de deux films, *Destination Moon* (1950) et *Project Moonbase* (1954) et avait commenté pour la télévision l'arrivée d'Apollo 11 sur la Lune en 1969.

■ Jazz, quatre soirs par semaine - À compter de demain, le Grand Déplacement présentera du jazz, quatre soirs par semaine. D'ici la fin de mai c'est le D Trio, formé de Denis Poirier (guitare), Denis Taschereau (contrebasse) et Denis Mailloux (batterie), qui est le «groupe-maison», mais il n'y a que cette semaine qu'on pourra l'entendre du mercredi au samedi soir à 22h. La semaine prochaine, il cédera la scène à Karen Young en trio pour deux soirs, les 19 et 20, et la semaine suivante, les soirées des 27 et 28 seront réservées au groupe Manu Manu. Une programmation de jazz, de nouvelle chanson et de reggae doit bientôt être annoncée pour tout l'été avec d'autres groupes-maison et des artistes invités.

■ En trois dimensions - L'Institut canadien présente, jusqu'au 22 mai, à la bibliothèque Gabrielle-Roy, une exposition réalisée par le Conseil de la sculpture du Québec intitulée *Québec en 3-D*. Il s'agit d'une exposition de 20 sculptures de petit format réalisées par autant d'artistes de générations et de tendances différentes.

LES ARTS ET SPECTACLES

Le Festival de Cannes 1988 sera « pur et dur »

♦ CANNES (AFP) - Oubliés les fastes du 40e anniversaire, qui avait drainé autour de Liz Taylor une foule de stars de renommée mondiale : le 41e Festival de Cannes, repoussé de quelques jours (du 11 au 23 mai) en raison de l'élection présidentielle française, sera cette année « pur et dur », recentré sur le cinéma, au détriment des télévisions accusées de « phagocyter » le 7e Art.

Peu de réalisateurs célèbres, mais beaucoup de nouveaux venus, « pas trop » de stars, mais choisies « au plus haut niveau » : le Festival de Cannes, conscient de la crise qui secoue le cinéma, va désormais tenter de favoriser le renouveau du 7e Art et de découvrir les nouveaux réalisateurs qui seront les grands de demain. Le cru 88 sera riche - près de 80 films dans les cinq sections du festival, un chiffre jamais atteint - mais austère, avec peu de films capables de créer « l'événement ».

Les organisateurs de la plus grande manifestation cinématographique mondiale n'abandonneront pas pour autant les recettes qui ont fait le succès de leur festival : avec *Bird*, il y aura quand même le grand Clint Eastwood, qui a eu le courage de venir concourir à Cannes et avec *Milagro* (hors compétition), Robert Redford dont la présence à Cannes n'est pas encore sûre.

Toute une « opération mystère » a été lancée autour du *Grand Bleu* du français Luc Besson qui sera présenté, lui aussi, hors compétition, en ouverture et que personne n'est censé avoir vu. Par contre, tout le monde a déjà vu l'affiche (un grand poisson bleu sautant hors de l'eau) de cette super-production française qui parle d'amitié et de dauphins, sur fond d'images sous-marines.

Malgré la volonté des organisateurs de présenter des films de réalisateurs nouveaux, surtout dans la section « Un Certain Regard », plusieurs auteurs de renom se retrouveront à Cannes pour tenter d'obtenir la Palme d'Or : le

Belge André Delvaux avec *L'oeuvre au Noir* tiré du livre de Marguerite Yourcenar, l'espagnol Carlos Saura, qui a déjà beaucoup donné pour Cannes, avec *El Dorado*, le portugais Manuel de Oliveira, avec *Les Cannibales*.

Polémique

Une fois de plus, la polémique s'est rallumée entre les tenants d'un festival grand public, ouvert à des réalisations attrayantes et ceux d'un cinéma d'auteurs qui ne fait pas toujours recette. Cette année, la sélection cannoise semble vouloir donner raison aux seconds.

Mais le « star-system » n'en sera pas exclu pour autant, même si, comme l'a noté le président du festival Pierre Viot, il n'y aura « pas trop de stars ». Outre Clint Eastwood, les organisateurs ont déjà annoncé la venue de Gian Maria Volonte, Fanny Ardant ou Greta Schacchi, qui y fera un court séjour. Et, comme chaque année au mois de mai, les badauds s'agglutineront sous les marches du

Palais pour voir passer leurs idoles en « pingouin » ou couvertes de strass.

Quant aux cinéphiles les plus gourmands, ils ne pourront venir à bout d'un menu qui comportera, toutes sections et marché du film confondus, plus de 1,500 projections en 12 jours. Une dernière fois, l'ancien Palais de la Croisette, mémoire vivante de tant de souvenirs glorieux, sera ouvert à la « Quinzaine des réalisateurs » avant d'être démoli pour être transformé en palace.

Après les abus du 40e anniversaire où elles ont utilisé à fond le cinéma à des fins de promotion personnelle, les télévisions devraient se faire, cette année, plus discrètes à Cannes. C'est du moins ce qu'espèrent les responsables du festival, qui dénoncent l'invasion de l'audio-visuel et des émissions qui n'ont rien à voir avec le cinéma. ■

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

- Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

- Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galerie Canardière, 661-8575). Les forces du mal (-) 19h05, 21h05, 14 ans. Prix d'entrée: \$3.50.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Cinéma 1: Police Académie, No 5 (6). G. 12h50, 14h50, 16h50, 19h, 21h10. Cinéma 2: Les possédés (3). G. 12h15, 14h40, 17h, 19h30, 21h50. Cinéma 3: Frantic (4). v. française. G. 13h20, 16h20, 19h15, 21h40. Cinéma 4: Eclair de lune (4) (v.f.). Moonstruck (12h40, 14h45, 16h50, 19h10, 21h20). G. Cinéma 5: Broadcast News (4) version française. G. 13h, 16h, 19h, 21h35. Cinéma 6: Wall Street (3). G. V. Française. 12h30, 16h15, 19h05, 21h40. Cinéma 7: La vie est un long fleuve tranquille (4). G. 12h50, 15h10, 17h20, 19h25, 21h20. Cinéma

8: Le dernier empereur (2). G. 13h15, 16h45, 20h15. Prix d'entrée: \$3.50. N.B.: Il est possible de se procurer ses billets à l'avance, la journée même de la représentation à laquelle vous désirez assister.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750). Les lunettes d'or (4) 12h. G. Publicité Cannes 87 (-) 13h, 21h15. G. Le chant des sirènes (4) 14h, 21h30. G. L'été en pente douce (-) 15h, 19h15, 14 ans. Too Much (-) 15h45, 19h45. G. Les incorruptibles (3) 17h, 14 ans. Baby Boom (5) 17h30. G. Prix d'entrée: \$4; \$3, pour les 15 ans et plus et les moins de 14 ans. Aussi carte d'abonnement disponible: 10 films pour \$30.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Liaison fatale (5) v. française. 18h30, 21h. 14 ans. Salle 2: Maurice (4) 18h15, 21h. Salle 3: Mon père c'est moi (6) (v. française de Like Father, Like Son) 19h10, 21h20. G. Salle 4: Les mois d'avril sont meurtriers (3) 19h30, 21h30. Prix d'entrée: \$5; \$3, enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle 1: Police Académie, No 5 (6) 19h30, 21h15. G. Salle 2: Wall Street (3) v. française. 19h, 21h15. G. Prix d'entrée: \$3; \$2, pour les 13 ans et moins, pour chaque salle.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828). Châtea des plaisirs (-) 12h10, 14h50, 17h30, 20h15. Bourgeoisie mais perverse (-) 13h20, 16h05, 18h45, 21h25, 18 ans. Prix d'entrée: \$5.50.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Un zoo la nuit (3) 14h, 18h30, 19h, 21h15, 14 ans. Salle 2: Danse lascive (4) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. G. Salle 3: L'empire du soleil (3). G. 13h45, 17h, 20h30. Prix spécial du mardi: \$3.50.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Sunset (4) 19h05, 21h20. G. Salle 2: Above all the Law (6) 19h20, 21h25, 18 ans. Prix d'entrée: \$5; \$3, enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement.

SAINT-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Shake Down (-) 19h10, 21h20. Salle 2: Beetlejuice (4) 19h25, 21h30. G. Salle 3: Critters II (5) 19h, 21h10. Prix d'entrée: \$5; \$3, enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement.

VIDÉOTHÉÂTRE. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Rens: (529-0924). Ce soir 19h: La Gammick.

BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-ALBERT, 5 rue des Ormes. Rens: (623-7896). Aj. 14h: C'est dur pour tout le monde.

THÉÂTRE

POLYGRAPHE de Robert Lepage et Marie Brassard, du Théâtre Repère. Tous les soirs 20h30. Sam. 19h et 22h. Au Foyer de l'implanthéâtre, 2 Crémazie est, Québec. Réservation: 529-2183.

MUSIQUE

CONCERT offert par quelque 300 jeunes musiciens de niveau primaire et secondaire de la Commission scolaire de Charlesbourg. Au programme: des chorales, des ensembles de flûtes à bec, des ensembles de guitare, des harmonies, etc. Ce soir et demain 19h30. Auditorium de la Polyvalente de Charlesbourg.

MODE

Les Mardis-mode du Beaugart. Tous les mardis 19h au Beaugart à Sainte-Foy. Animation: Charlotte Lemieux (CHO198).

MAI DES ARTS

Ce soir 19h30: Spectacle de ballet classique et de danse créative par les élèves. Centre civique de Saint-Jean-Christostome.

SPECTACLE

CONSERVATOIRE 88 ou LA TÉLÉVISION AU THÉÂTRE. Spectacle de variétés marquant la dernière activité publique du Conservatoire d'art dramatique de Québec. Tous les soirs 20h30 (sauf dimanche) au Théâtre du Conservatoire, 11 St-Stanislas. On peut se procurer des laissez-passer à l'avance au théâtre, 13 rue St-Stanislas entre 9h et 21h. Informations: 643-9833.

Dans les bars - Carole Fiset accompagné par le Trio Yves Nadeau. Ce soir 22h. Zanzibar, 215 rue

Saint-Jean. Entrée libre. Rens: 524-3321.

- Nathalie Gauthier. Mar. au sam. 21h. Discothèque L'Après-Cinq du Baron Rouge, 350 boul. Ste-Anne. Entrée libre.

- André Côté, Gilles Rivard et Daniel Breton. Ce soir et demain 22h15. Café-bar l'Emprise de l'Hôtel Clarendon, 57 rue Sainte-Anne. Entrée libre.

- Jim Kraemer, pianiste romantique de jazz. Du lun. au jeudi 20h et les vendredis et samedis 21h. Bar-restaurant Le Cactus du Hilton International.

- Claude Olivier Dubuc, au piano et à l'accordéon, lors des 5 à 7 du dimanche au vendredi et pendant les brunchs du dimanche au bar du Château Bonne Entente du 3400 chemin Sainte-Foy.

- Le duo Nova. Mardi au samedi, 21h. Bar Le Flirt de l'Auberge Ramada, boul. Laurier, coin Lavergne. Entrée libre.

- Dieter Fess. Piano-bar de l'Auberge des Gouverneurs de Ste-Foy, De 21h30 à 3h.

- Joseph Maurice Bouchard, saxophone et Jean Archambault, piano. Ce soir 21h30. Jules et Jim, 1060 Cartier. Rens: 524-9570.

- Société d'horticulture et d'écologie de Charlesbourg. Soirée mensuelle, ce soir 20h Hôtel de ville de Charlesbourg. Invitée: Mme Louise Couture «l'utilisation des fleurs annuelles dans les plates-bandes».

- Société d'horticulture de Saint-Foy. Sujet: la préparation des jardinières et des boîtes

Groupe d'analyse et d'action en relations du travail. Journées de formation sur différents thèmes. Aj. «Les mesures disciplinaires» et demain: «L'évaluation des emplois». Au 870 ave. Murray. Rens: 839-2321.

Carrefour Familles monoparentales de Charlesbourg. Sujet: Évaluation de la condition physique à l'effort (vidéo). Invité: Claude Audibert de Médic. Patro de Charlesbourg, 400, 77e rue est, Charlesbourg. Rens: 623-4509.

Soirée d'information et cours d'introduction aux Enseignements des Maîtres Ascendés de la Grande Fraternité Blanche. Sujet: Les âmes jumelles et les âmes sœurs. Ce soir 19h30. Collège St-Lawrence, salle 0268, 790 rue Nérée-Tremblay, Sainte-Foy. Entrée libre. Rens: 659-4982.

Ligue Catholique Féminine du diocèse de Québec. Une messe d'Actions de Grâce célébrée par l'aumônier Marc Caron, à 17h45, soulignera la fête des mères et sera suivie d'un dîner au Château Frontenac à 19h. Rens: 653-8446 Jacqueline Lavalée.

La Société d'horticulture de Beauport. Invité: Georges Gingras. Sujet: Les rosiers. Ce soir 19h30. Centre municipal Mgr Laval, petit salon, 2 rue du Fargy. ★ Un voyage au «Jardins de Metis» est prévu pour le 18 juin. Le départ se fera par autobus nolisé du Centre Municipal Mgr Laval à 6h45. Coût: \$40; \$30, pour les membres. Rens: 661-7277 ou 664-1691.

La Société d'horticulture de Saint-Foy. Sujet: la préparation des jardinières et des boîtes

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

des Bois-Francs le 17 juin. Au programme: visite d'Arthabaska, Musée Laurier, Warwick, Kingsey-Falls, les Papiers Cascades, le Parc Marie-Victorin et Tingwick. On peut s'inscrire immédiatement auprès de Jeanne Lemieux au 656-1092.

CE SOIR À LA TÉLÉ

LES CHOIX DU SOLEIL par Ghislaine RHEAULT

■ 20h00-TVA «Le code Rebecca» aux Grands Romans. Les luttes intestines des meneurs de guerre en Egypte durant le dernier conflit mondial.

■ 20h00-R.Q. «Les notaires sont-ils nécessaires?» se demande «Questions d'argent». On imagine la réponse.

■ 21h00-CBS «Who gets the Friends?» première d'un film tourné pour la télé qui traite des effets du divorce sur le cercle des amis des divorcés. Jill Clayburg y joue.

18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
Action, réaction	La maison Deschênes	Comptant content	Cinéma Quatre Saisons: BARNUM (4)			Grand Journal	Jasmin centre-ville			Sports Plus	Amicalement vôtre	
The News		CBS News with Dan Rather	Hollywood Squares	Houston Knights		CBS Tuesday Movie: WHO GETS THE FRIENDS? ☐				The News	WKRP in Cincinnati	IN THE SHADOW OF KILIMANJARO
Le Monde	Charivari	Chop Suey	Chacun chez soi	Les grands romans LE CODE REBECCA (1re de 2)			Ad Lib			Les nouvelles TVA ☐ Franc-parler	Le monde régional	Mongrain de sel
The Price is Right		Entertainment Tonight	NHL Playoffs NEW JERSEY A BOSTON			The National ☐ & The Journal (22h22)				Newsline Batman	Candid Camera	
News 5	NBC News	Family Ties	Cheers	Matlock ☐	In the Heat of the Night ☐		Crime Story ☐			News 5 Nightside	The Tonight Show	
Ici Montréal	Charivari ☐	Chop Suey	Chacun chez soi	Les grands romans LE CODE REBECCA (1re de 2)			Ad Lib			Les nouvelles TVA ☐ Franc-parler	Ici Montréal ☐	LA NUIT DU LENDMAIN
Quebec ce soir		Robert et Compagnie ☐	La soirée du hockey NEW JERSEY A BOSTON			Le téléjournal Le point		Le supplément		Cinéma: MELODIE EN SOUS-SOL (4)		
Pulse		Entertainment Tonight	Last Frontier ☐	Matlock ☐				Mount Royal ☐		CTV National News ☐	Pulse (23h21)	Cinema 12: GUN SMOKE (5)
Passe-Partout	Teleservice	L'indice (19h15)	5 pour 1	Questions d'argent	Nord-Sud	Téléfilm: GASPARD DE LA MEULE (4)				L'indice reprise	Teleservice (23h15) reprise	
Newscenter 22	ABC World News Tonight ☐	Wheel of Fortune	A Current Affair	Who's the Boss	Just the 10 of Us	Moonlighting ☐		Thirtysomething ☐		Newscenter 22	ABC News Nightline	
Degrassi Junior High ☐	The Nightly Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour	Nova ☐			Connections	This Week in Chateauguy Valley		First Among Equals	Best of your Show of Shows	The MacNeil/Lehrer Newshour	
La chance aux chansons	Des chiffres et des lettres	Si j'étais vous	Fête comme chez vous Linda de Suza		Special la caméra cachée		Le Journal		Radio France internationale			
Le potager	Exploration pêche	Pico-Clip	D'une ligne à l'autre	Garder le moral	En ondes	Communiqués		Actualités fédérales	Mediascope	Un monde à connaître	Horizon santé	Fusion

oeuvre: (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable

Même s'il lorgne d'autres créneaux Frédéric François reste à ses amours

♦ Que personne ne s'inquiète, ce n'est pas demain que Frédéric François va abandonner la chansonnette d'amour et son style « chanteur de charme ».

par Louis TANGUAY

Mais il commence à regarder un peu à côté de ce créneau, confiait-il récemment en interview à l'occasion d'une tournée de promotion liée à la sortie de son nouveau disque qui, sous le titre *Frédéric François* est le quatrième à être mis en circulation par la puissante maison Trema.

Ainsi, sur ce 33-tours, se fait-il le « plaisir » de chanter en italien, *Mama*, un air napolitain devenu un classique international.



Le Soleil, Jean Vallières

Il l'a d'ailleurs interprété dans le spectacle qu'il a présenté à guichet fermé pendant une semaine à l'Olympia de Paris après sa tournée québécoise de l'automne dernier et le chanteur d'origine sicilienne vivant maintenant en Belgique aimerait bien pouvoir faire tout un disque de ce répertoire napolitain.

La possibilité est envisageable (de même que celle de faire un disque de chansons de Noël dont il rêve depuis des années), maintenant que son personnage et son style sont solidement implantés, au bout de 18 années de carrière.

« Les couleurs classiques comme le bleu, ce n'est jamais démodé », dit-il, avec une moue pour qualifier ce style qu'il ne cherche surtout pas à rendre branché ou rock.

Il ne lui déplairait pas d'être le dernier en France à faire entendre des chansons d'amour inspirées de la vie quotidienne mais écrites « comme si le mec qui chante était un Roméo ».

Une par an

La seule difficulté, c'est de trouver de bonnes chansons, car il n'y a pas pour cela de recette et « en avoir une très bonne par année c'est formidable ».

Lui, il adore faire des musiques, mais ce n'est qu'au moment de la pré-orchestration, que chacune « commence à naître », ce qui peut lui ajouter beaucoup, ou la détruire.

À la production du nouveau disque, il a pour la première fois obtenu la collaboration d'une femme pour les paroles. Il s'agit de Michèle, qui a écrit *Gigi l'amoroso* pour Dalida et plusieurs des succès de Claude François.

Pour l'interprète de *Mon cœur te dit je t'aime*, elle a donc créé *Une nuit ne suffit pas* et *J'ai mal de t'aimer si fort*. Cela le comble, car dit-il : « elle écrit comme j'en ai envie ».

De retour à la salle Albert-Rousseau, jeudi Le Seigneur des anneaux complète son tour d'Amérique

♦ Depuis deux ans et demi, des marionnettes du Théâtre Sans Fil font le tour de l'Amérique du Nord. Le public est ravi, la critique dithyrambique. Ces marionnettes démesurées portent les noms mystérieux d'Elrond, Gandalf, Sarouman et autres; ce sont les personnages de l'épopée fantastique *Le Seigneur des Anneaux*, de J.R.R. Tolkien, et ils convergent tous vers la salle Albert-Rousseau pour une représentation prévue pour jeudi, à 20h.

par Jean ST-HILAIRE

Brin de jasette avec le directeur artistique du Sans Fil, hier, dans le foyer de l'enceinte en cause. Suspendu à sa patère, Sarouman jette sur nous un regard menaçant. Magicien du mal: une force d'ombre à barbe comue. Le passage de Sarouman à Sainte-Foy, comme dans 11 autres villes de la province québécoise, marque la fin de longs mois de frustration pour André Viens.

Applaudie dans les grands centres, sa production initiale de *Le Seigneur des Anneaux*, n'avait pas d'avenir dans les petits centres régionaux. Pas « tournable ». « Elle exigeait une grande scène et, à moins de jouer une semaine dans une même ville, nous ne pouvions la rentabiliser ».

À dire vrai, la première version atteignait des proportions de cirque. C'est celui-ci qu'accueillera la salle Albert-Rousseau. En tout, 65 personnages rendus soit par des marionnettes à mains prenautes ou à tiges, soit par des comédiens masqués. Le spectacle requiert 12 artistes-manipulateurs. La bande sonore, elle, fait entendre les voix de dix-huit comédiens de renom. Les Catherine Bégin, Paul Hébert, Albert Millaire, Gilles Pelletier, Edgar Fruiter et François Tassé sont du nombre.

Pour la tournée légère, il fallait nécessairement penser plus petit. En regard du volume des éléments, non pas de leur intensité dramatique, prévient André Viens. « Il y a eu décatage, des choses se sont précisées ».



Le Soleil, René St-Pierre

Le directeur artistique du Sans Fil, André Viens, ne semble pas du tout intimidé de poser en compagnie de Sarouman, le magicien du mal qui menace Frodon le Hobbit et ses compagnons.

On a donc refait un dispositif montable ou démontable en une journée. C'est celui-ci qu'accueillera la salle Albert-Rousseau. En tout, 65 personnages rendus soit par des marionnettes à mains prenautes ou à tiges, soit par des comédiens masqués. Le spectacle requiert 12 artistes-manipulateurs. La bande sonore, elle, fait entendre les voix de dix-huit comédiens de renom. Les Catherine Bégin, Paul Hébert, Albert Millaire, Gilles Pelletier, Edgar Fruiter et François Tassé sont du nombre.

Le bien et le mal
Le Seigneur des Anneaux est l'oeuvre tardive d'un éminent philologue anglais versé dans la mythologie germanique. Tolkien a mis 12 ans à en écrire les 1.800 pages au fil desquelles se déploie une métaphore de la guerre, de la lutte entre le bien et le mal. D'une lutte vue non pas dans le sens coutumier des rapports entre « bons et méchants », mais plutôt dans le sens des forces antagonistes qui s'affrontent au sein de chaque être.

finir cette perception. Son livre a grossi malgré lui, comme si les situations mythiques qu'il dépeignait appelaient sans cesse des développements nouveaux. André Viens le voit « comme un tronc » duquel partent plusieurs branches se ramifiant en « scènes médaillons ».

À la création du spectacle, le Sans Fil avait en point de mire le public des 17-40 ans. À l'usage, on s'est rendu compte qu'il attirait à un auditoire embrassant presque toute la courbe des âges. Les adolescents y prennent grand plaisir, dit-on. « À cause de son langage très visuel, de ses effets spéciaux d'avant-garde, de sa capacité à surprendre ».

André Viens le contre-indique toutefois aux petits de six ans et moins. « À moins qu'ils aient été très bien préparés. » Préparés aux émotions fortes suscitées par des personnages fantastiques qui se mêlent au public, par la lumière noire, par une musique descriptive et vigoureuse, etc.

Rabais

Pour des raisons que l'on devine à la lecture de ce qui précède, le Théâtre Sans Fil monte un spectacle aux trois ans. À l'automne 1989, il s'en sera écoulé quatre entre *Le Seigneur des Anneaux* et celui qu'il prépare actuellement avec la plus grande minutie. Viens et ses complices s'attaquent à Rabelais. À la démesure de ses *Gargantua et Pantagruel*, des ses *Tiers Livre* et *Quart Livre*. Ils l'aborderont avec le concours érudit d'Antoine Maillet qui signera le texte. Mme Maillet, rappelons-le, a rédigé sa thèse de doctorat sur le génie de *La Devinière*. André Viens entrouvre le rideau: « Ce sera une folle aventure dans le monde des géants, nous aurons des marionnettes de 12 à 15 pieds, tout ça baignera dans une atmosphère de carnaval, de fête populaire... »

Les billets pour *Le Seigneur des Anneaux* sont en vente dans le réseau Billetech.

3^e édition

Quinzaine internationale du théâtre/Québec

un voyage palpitant dans le monde du spectacle

27 MAI AU 11 JUIN 1988

JAPON
UTT

8-9-10-11 juin/19h

billets: 14\$ — 12\$



LA STAR DU BUTO NOUS PRÉSENTE UN RITUEL HYPNOTISANT.
Bibliothèque Gabrielle-Roy

FRANCE

LÉOPOLD LE BIEN-AIMÉ

27-28-29 mai/20h

billets: 16\$ — 14\$



UNE MISE EN SCÈNE DE GOERGES WILSON, QUI LUI A VALU LE TROPHÉE DUSSANNE.
Salle Octave-Crémazie, Grand Théâtre

SUISSE

SI HEIDI N'EN REVENAIT PAS

9-10 juin/20h — 11 juin/21h

billets: 16\$ — 14\$



LA FOLLE HISTOIRE DU TOURNAGE D'UN FILM SUR LA PETITE HÉROÏNE SUISSE, HEIDI.
Palais Montcalm

HYPNOTISANT.																			
Bibliothèque Gabrielle-Roy																			
LE TROPICALE																			
DATE (MAI, JUIN)	VEN 27	SAM 28	DIM 29	LUN 30	MAR 31	MER 1	JEU 2	VEN 3	SAM 4	DIM 5	LUN 6	MAR 7	MER 8	JEU 9	VEN 10	SAM 11			
SALLE													ALLEMAGNE, DER TROPISCHE BAUM 19h						
OCTAVE-CRÉMAZIE	FRANCE, LÉOPOLD LE BIEN-AIMÉ 20h			20h										19h	19h				
PALAIS MONTCALM								ITALIE, NUTTURNI DIMANTI 19h	19h						SUISSE, SI HEIDI N'EN REVENAIT PAS 20h	20h	21h		
DINA BÉLANGER	QUÉBEC, LE SECRET COULEUR DE FEU 13h45					FINLANDE, LA DANSE DES ORTEILS 19h		13h45-19h			VANCOUVER, MIRROR GAME 19h			13h45	19h	19h			
INSTITUT CANADIEN									MONTREAL, L'AFFREUSE TV 19h			13h45							
CONSERVATOIRE			TCHÉCOSLOVAQUIE, SEZ ROUCHA 19h				19h	19h-22h	TORONTO, LE RÊVE DE MÉPHISTO 19h			19h	19h		AUTRICHE, BORN GUILTY 22h		22h	19h	
IMPLANTHÉÂTRE			MONTREAL, LES FELUETTES 22h			22h	22h		BULGARIE, COHABITATION NOCTURNE 19h			19h	22h	MONTREAL, LA DÉPOSITION 19h			19h	19h	
LA BORDÉE			MONTREAL, SYNDROME DE CÉZANNE 19h				19h	19h	19h			MONTREAL, COEURS TENDRES, COEURS DURS, COEURS NOBLES 19h		19h	22h	CALGARY, TEARS OF DINOSAUR 21h		13h45	21h
BIBLIOTHÈQUE								DANEMARK, JUDITH 22h			22h	22h	22h	JAPON, UTT 22h		22h	19h	19h	
GABRIELLE-ROY															ANGLETERRE, THESE ARE WOMEN 19h			22h	15h

ÉCONOMISEZ AVEC LA CARTE-THÉÂTRE

5
PIÈCES
60\$
UNE VALEUR DE 75\$

Billetseries:
Le Palais Montcalm
Le Grand Théâtre
Colisée
Bibliothèque Gabrielle-Roy
La Baie - Place Laurier
La Baie - Galeries de la Capitale
Implanthéâtre
Sept magasins Provigo participants

La Quinzaine internationale est subventionnée par:
Le ministère des Communications (Canada)
Le ministère des Affaires culturelles (Québec)
Le ministère du Tourisme (Québec)
La ville de Québec

Échanges de cartes-théâtre contre billets: au Palais Montcalm, 3^e étage au bureau de la Quinzaine et au Grand Théâtre de Québec

N.B.: Rien d'autre à payer. Les frais de billetterie sont déjà inclus dans le prix de chaque carte-théâtre.

Quinzaine internationale du théâtre
995, Place d'Youville, Québec

Pour informations et cartes-théâtre
694-1207

LA PROGRAMMATION EST SUJETTE À CHANGEMENT

BILLETS EN VENTE DANS LE RÉSEAU Billetech

En Collaboration avec:



LE SOLEIL

Canada

Inter Canada



LES ARTS ET SPECTACLES

■ **Nominations pour les Tony** - NEW YORK (AFP) — Les comédies musicales *Le Fantôme de l'Opéra*, *Into The Woods* et *Anything Goes* ont remporté, hier à New York, dix nominations chacune pour les Tony Awards 1988, les plus hautes récompenses américaines pour les arts de la scène. Les comédies musicales *Romance Romance* et *Sarafina*, ont été désignées chacune cinq fois pour ces trophées qui seront remis lors d'une cérémonie le 5 juin. *Le Fantôme de l'Opéra* du Britannique Andrew Lloyd Webber et *Into The Woods* de l'américain Stephen Sondheim, sont notamment en compétition dans la catégorie meilleure comédie musicale. Pour le théâtre, *Joe Turner's Come and Gone* d'August Wilson a reçu six nominations, dont celle de la meilleure pièce, titre qu'il lui faudra défendre contre *A Walk in the Woods* de Lee Blessing, *M. Butterfly* de David Henry Hwang et *Speed-The-Plow* de David Mamet. Les Tony, qui doivent leur nom à l'actrice et directrice Antoinette Perry, ont été fondés en 1947. 730 journalistes et personnalités appartenant aux arts de la scène, participent à ces nominations qui concernent 19 catégories différentes.

Les candidats se bousculent aux portes de Quatre Saisons

♦ Si je parle de l'implantation possible de Quatre Saisons à Québec, il y a au moins 700 personnes-toutes lectrices du SOLEIL bien sûr- qui seront intéressées.



par
Ghislaine
RHEAUME

Ce sont les 700 ou quelque qui ont fait une offre d'emploi au nouveau réseau pour y travailler comme techniciens, représentants, journalistes, administrateurs etc...

Mais il leur faudra un peu de patience avant de savoir si leur candidature est retenue. Il se pourrait que la décision du CRTC, attendue à la mi-mai, retarde jusqu'en juin et peut-être même plus tard.

Si bien que la nouvelle station ne pourrait voir le jour finalement qu'à l'automne 89 si la nouvelle n'est pas connue avant la fin de juin.

Le CRTC a beaucoup de chats à fouetter ces temps-ci.

Entre-temps, M. Gilles Grégoire, responsable du démarrage de TQS à Québec, vient d'emménager, seul,

rue Jean Perrin, dans des locaux qui pourraient accueillir les 30 premiers employés, qui seront progressivement embauchés dès que la décision du CRTC sera connue. Il a déjà mené 300 entretiens avec les candidats potentiels.

Il faudra quatre ou cinq mois pour construire des studios rue Bouvier, où TQS a une option d'achat sur un terrain. Il en faudra deux ou trois pour installer et roder l'équipement technique. « Notre gros défi à Québec, c'est l'excellence » dit M. Grégoire. Le public ne nous pardonnerait pas de commencer sans être prêts. Parce qu'il y a déjà deux ans que nous existons.

TV5..

TQS n'est pas seule à vivre sur les dents. TV5, le consortium de télévision francophone internationale devait commencer à diffuser le 22 juin. La décision de la compagnie Vidéotron de ne pas offrir le bloc de cinq canaux spécialisés, -le cinq pour un imposé par 3e CRTC- remet en question ce décollage fort attendu.

M. James Baer, directeur général du consortium affirme toutefois que rien n'est changé à cet échéancier. Nous et les autres détenteurs de li-

cences (sports, météo, famille) avons décidé de continuer à procéder, comme si Vidéotron allait offrir le service, a-t-il dit hier.

Dans le cas de TV5 toutefois, l'échéance est plus rapide. Les autres canaux devaient diffuser en septembre.

« Nous sommes prêts » dit M. Baer. Et nous pourrions commencer à diffuser nos émissions par les petits réseaux de cablodistribution qui veulent offrir le service.

La grille doit se composer de 64 heures d'émissions par semaine dont 80 pour 100 proviennent des chaînes européennes françaises, suisses et belge. Elle comprend deux bulletins de nouvelles fraîches européennes et canadiennes de 30 minutes chacun par jour.

Les représentants des cinq canaux spécialisés doivent rencontrer Vidéotron sous peu. D'ici une semaine, on sera fixé sur ce qui se passera, précise M. Baer.

Les génies de St-Charles

Les génies en herbe du Collège Saint-Charles Garnier de Québec participeront aujourd'hui, (à moins d'un revirement imprévisible) à la

finale mondiale de *Génies en herbe* à Montréal, comme représentants du Canada.

Les équipes de France, du Sénégal, du Zaire et de la Côte d'Ivoire se sont affrontées depuis trois jours au cours des 11 matchs qui seront diffusés du 7 juillet au 17 septembre, à Radio-Canada.

Hier, l'équipe de Saint-Charles Garnier, composée de Jean-François Bégin, Bruno Morin, Hugues Normandin et Fabien Simonis menait avec 1215 points, tout juste devant la France, qui avait 1210 points.

Tout semble prévoir que nos « bolés » et ceux du Lycée Saint-François Xavier de Vannes s'affronteront en finale aujourd'hui. On disputera les trois derniers matchs, y compris celui du championnat.

La Côte d'Ivoire avait hier 1000 points, le Sénégal 780 points, le Zaïre 715.

Les équipes africaines qui participaient pour la première fois à cette série internationale avaient disputé un match de plus que les autres.

Une équipe du *Point* suit les lycéens et collégiens africains et français depuis leur arrivée à Montréal. Le reportage de Pierre de Vroed sera diffusé en juin. ●

ville de SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées concernant la fourniture de repas (dîners) aux usagers des camps de jour à la base de Plein air de Sainte-Foy.

Les formules de soumissions sont disponibles au service de l'Approvisionnement et des Équipements, 715, rue De Lestres, Sainte-Foy, Québec G1V 4E1, et ce à compter de 10:00 hres, le mercredi 11 mai 1988.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la division "Archives", jusqu'à 15:30 hres, le lundi 30 mai 1988.

L'ouverture se fait à la Salle du Conseil à 16:00 hres le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 5 mai 1988

LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSSE



Municipalité
de Cap-Santé

DEMANDE DE SOUMISSIONS

- 1- La Corporation municipale de Cap-Santé demande des soumissions pour l'enlèvement et le transport des déchets solides sur tout le territoire de la municipalité, pour une période d'un (1) an, avec option de renouvellement de deux ans, à compter du 1er juillet 1988. Le devis de soumissions est disponible au bureau de la Municipalité de Cap-Santé, 194, route 138 G0A 1L0, tél.: 285-1207, au coût de 25,00\$ payable au nom de la Corporation municipale de Cap-Santé.
- 2- Les soumissions cachetées seront adressées au bureau du secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cap-Santé, Jacques Blais, 194, route 138, Cap-Santé, et seront reçues jusqu'à 15:00 heures le 20 mai 1988.
- 3- Les soumissions seront ouvertes le même jour, à 15:00 heures, au bureau du secrétaire-trésorier, 194, route 138, Cap-Santé, en présence des soumissionnaires et de toute personne intéressée.
- 4- Toute soumission devra être accompagnée:
 - a) d'un chèque visé fait à l'ordre de la Corporation municipale de Cap-Santé, pour un montant égal à 10% du montant annuel de la soumission;
 - b) d'une description détaillée de la machinerie qui sera utilisée pour l'exécution du contrat et copie du certificat d'immatriculation pour le(s) véhicule(s) devant être utilisé(s).
- 5- Toute soumission qui ne sera pas accompagnée des documents ci-haut mentionnés ne sera pas prise en considération.
- 6- L'enveloppe de soumission devra porter la mention "SOUMISSION POUR L'ENLEVEMENT ET LE TRANSPORT DES DÉCHETS SOLIDES".
- 7- L'enveloppe de soumission devra être scellée et devra indiquer CLAIEMENT le nom du soumissionnaire.
- 8- La Corporation municipale ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Donné à Cap-Santé, ce 5e jour de mai 1988.

Jacques Blais
Secrétaire-trésorier

appel d'offres



Gouvernement
du Québec

Ministère des Transports

Vente par soumission publique

Le ministère des Transports offre en vente par soumission publique l'immeuble suivant:

Dossier: 9-88-00464-4

Un terrain vacant portant le numéro de lot P-2 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Étienne de Lauzon situé dans la municipalité de Saint-Redempteur et ayant une superficie de huit cent treize mètres carrés huit dixièmes (813,8).

La valeur estimée est à vingt et un mille dollars (21 000\$).

Toute soumission pour être valide doit être présentée sur le formulaire de soumission inclus dans les documents de soumission.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler cet appel d'offres en tout temps avant l'adjudication et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Personnes désirant soumissionner

Toute personne désirant soumissionner doit obtenir les documents de soumission en s'adressant au ministère des Transports, Service des expropriations, 3003, 3e Rue, Centre industriel, St-Romuald, Lévis, tél.: (418) 839-7568, en précisant le numéro de dossier mentionné ci-dessus.

Clôture de la réception des soumissions: à onze (11) heures, le 1er juin 1988 au Service des expropriations, 3003, 3e Rue, Centre industriel, St-Romuald, Lévis, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Québec



SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Travaux dans la ville de Victoriaville
Comté d'Arthabaska
Appel d'offres no: 264-4-01-41-10

Divers travaux correctifs mécaniques, civils et électriques à la station d'épuration des eaux usées.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal H3B 2N2. Tél.: (514) 397-0416.

PRIX: 50,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Victoriaville; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction du Centre du Québec Inc.; Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Victoriaville; a/s M. Albert Audet, directeur général, 1, rue Notre-Dame Ouest, C.P. 370, Victoriaville (Québec) G6P 6T2. Le mardi 31 mai 1988 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION MONTANT: 10 000,00\$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: M. Pierre Beaugrand, Tél.: (514) 397-0416.

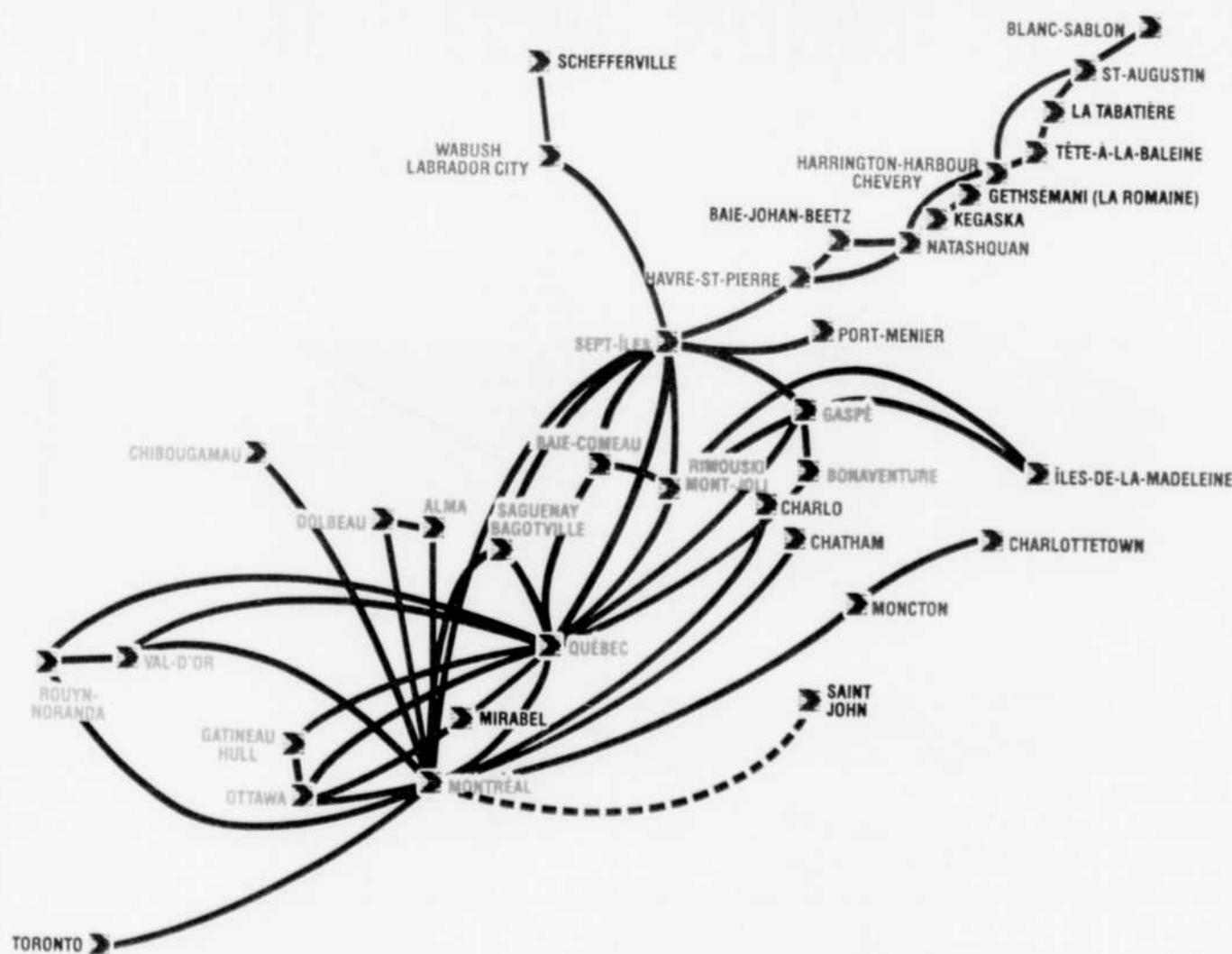
Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

René Chouinard, ing.
Directeur, gestion des contrats

5-10-05-88

CET ÉTÉ YA DU VA-ET-VIENT DANS L'AIR!



99\$ aller-retour*

Entre les villes dont les noms sont imprimés en rouge sur la carte.

Pour tout renseignement, consultez votre agent de voyages ou composez 1 800 361-0200.

*Premier départ: le 24 juin 1988, dernier retour: le 4 sept. 1988. Réservation 21 jours à l'avance; paiement 7 jours après la réservation, mais pas moins de 21 jours avant le départ. Aucun remboursement ni changement accepté. Séjour minimum de 3 nuits. Vols directs ou avec correspondance sans possibilité d'arrêt en cours de route. Les destinations imprimées en noir sont exclues: La Tabatière, Tête-à-la-Baleine, Gethsemani, Kegaska, Baie-Johan-Beetz, Schefferville et Toronto. Le nombre des places est limité et est fonction de la disponibilité de celles-ci.

149\$ aller-retour*

Si votre voyage a pour origine ou pour destination une des villes dont le nom est imprimé en bleu sur la carte.

Inter-Canada
va plus loin